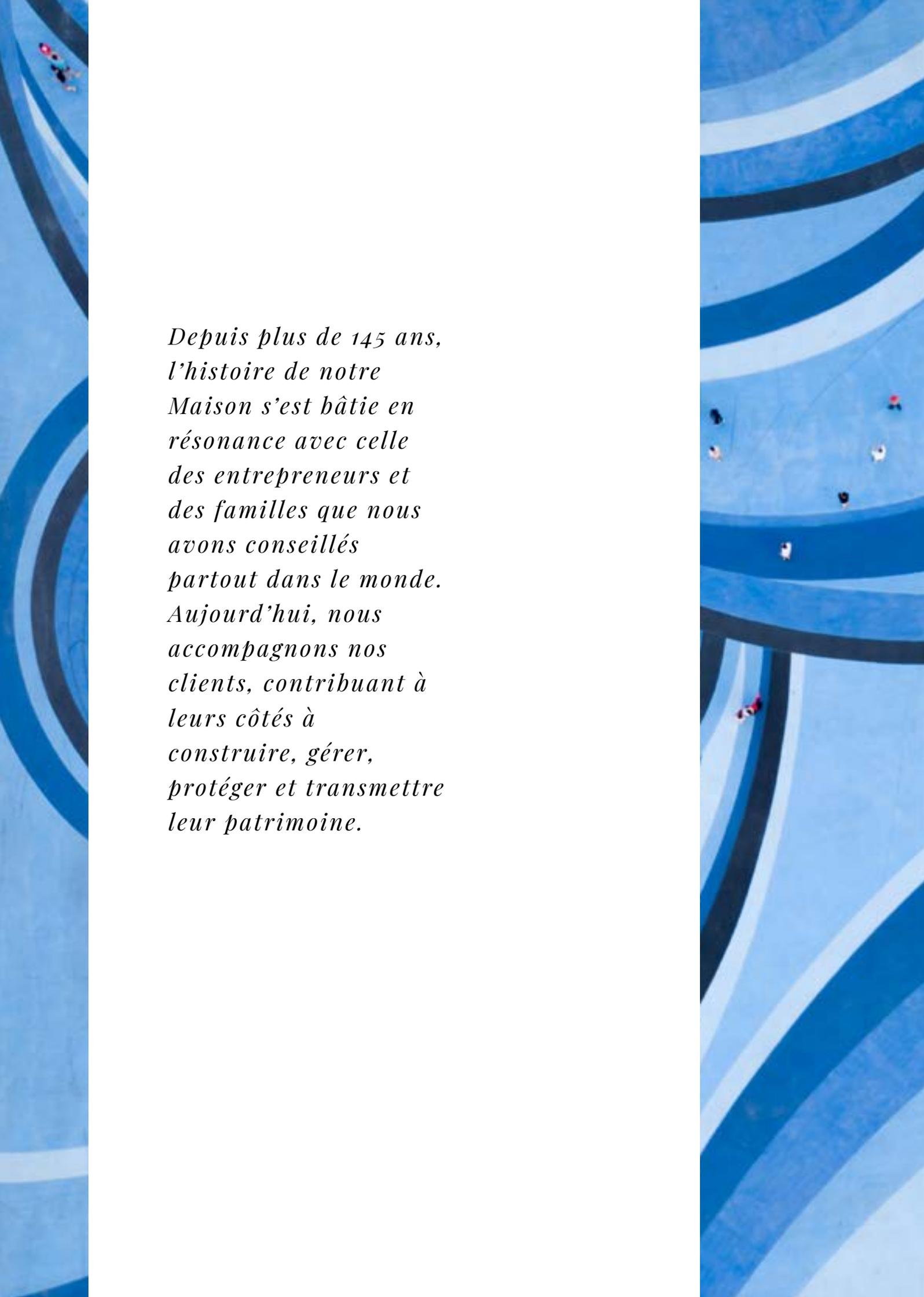




2021

RAPPORT ANNUEL 2021
CA Indosuez (Switzerland) SA

Architects of Wealth

An aerial photograph of a blue luge track, showing several racers in colorful gear navigating the curves. The track is composed of various shades of blue, with white and black lines marking the lanes and boundaries. The racers are small figures against the vast blue background, scattered across different sections of the track.

*Depuis plus de 145 ans,
l'histoire de notre
Maison s'est bâtie en
résonance avec celle
des entrepreneurs et
des familles que nous
avons conseillés
partout dans le monde.
Aujourd'hui, nous
accompagnons nos
clients, contribuant à
leurs côtés à
construire, gérer,
protéger et transmettre
leur patrimoine.*

SOMMAIRE

Rapport Annuel 2021

	01			03
5	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		27	RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA
	02			
9	INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT		29	CA Indosuez (Switzerland) SA
10	Carte d'identité : Notre réseau et nos chiffres clés		31	Message des Dirigeants de CA Indosuez (Switzerland) SA
12	Le Comité de Direction Générale		32	La Gestion de Fortune
13	Les récompenses		34	La Banque de Financement et d'Investissement
15	Message de la Direction Générale du groupe Indosuez Wealth Management		36	Gouvernance d'Entreprise
16	Projet Client		56	Chiffres clés
18	Projet Sociétal		59	Implantations
20	Projet Humain			
22	Transformation digitale		04	
24	Analyse macroéconomique		61	COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA
			63	Bilan au 31 décembre 2021
			64	Compte de résultat de l'exercice 2021
			65	État des capitaux propres
			66	Annexes
			78	Informations se rapportant au bilan
			91	Informations se rapportant aux opérations hors bilan
			92	Informations se rapportant au compte de résultat
			96	Proposition à l'Assemblée générale annuelle
			98	Rapport de l'organe de révision



01

Groupe Crédit Agricole



LE GROUPE

Crédit Agricole

Le périmètre du Groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.

PUBLIC

29,3 %

INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

7,3 %

ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

5,1 %

SALARIÉS VIA L'ÉPARGNE SALARIALE

2,8 %⁽¹⁾

AUTOCONTRÔLE

DÉTENANT

44,5 %

CAISSES RÉGIONALES

11,2M

DE SOCIÉTAIRES
détenant les parts sociétales des

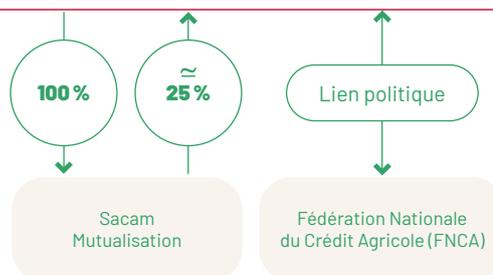
2 406

CAISSES LOCALES

39

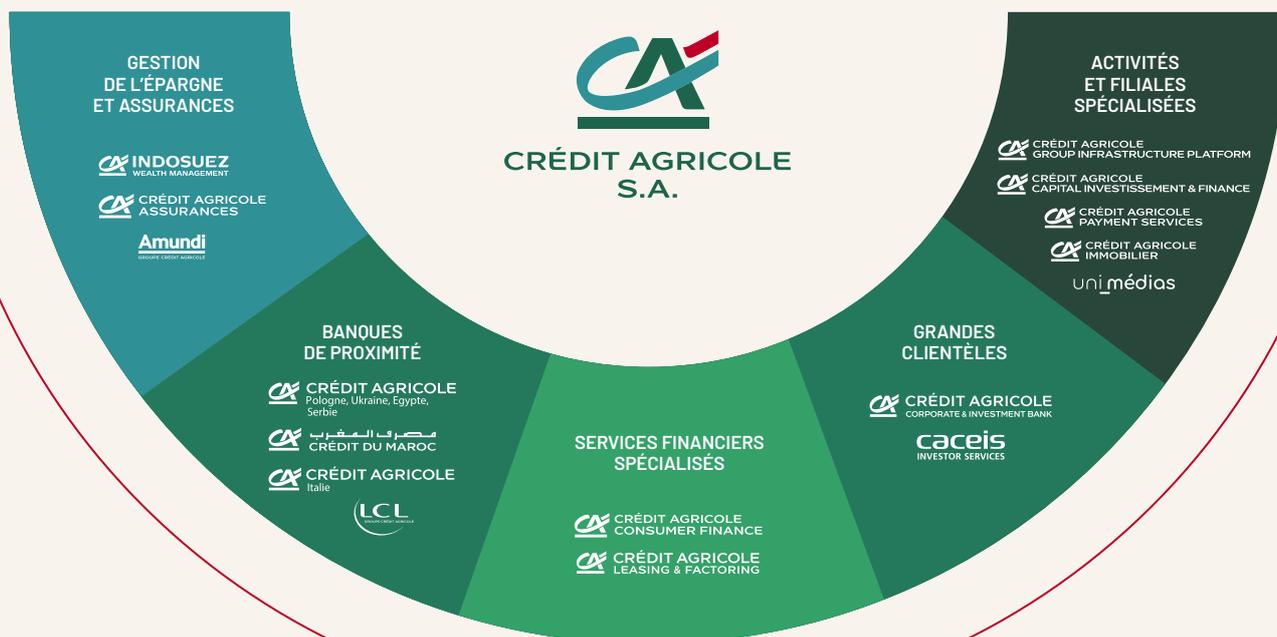
CAISSES RÉGIONALES

détenant ensemble la majorité
du capital de CRÉDIT AGRICOLE S.A.
via la SAS Rue la Boétie ⁽²⁾



DÉTENANT

55,5 %



(1) Autocontrôle intégrant les rachats d'actions de 2021 qui seront annulés en 2022. Après annulation de 87 673 241 actions, l'autocontrôle sera non significatif et la détention de SAS Rue de la Boétie remontera à environ 57 %.
(2) La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.

GRAND ANGLE

CLASSEMENTS
et chiffres clés



*Banque de proximité de l'Union
européenne sur la base du
nombre de clients de banque de
proximité*



*Financier de l'économie
européenne ⁽²⁾*



*Employeur privé
en France ⁽¹⁾*

1er



*Assureur en France sur la base
du chiffre d'affaires ⁽³⁾*



*Gestionnaire d'actifs
européen ⁽⁴⁾*

53 millions
de clients



10^e
*par la taille
de son bilan ⁽⁵⁾*

47
pays

9 500
agences
*dont 7 400 en France
(Caisses régionales et LCL)*

(1) Source : Challenge 2021, périmètre Groupe Crédit Agricole.

(2) Source interne : ECO 31 décembre 2021.

(3) Source : L'Argus de l'assurance 2021.

(4) Source : IPE "Top 500 Asset Managers" juin 2021.

(5) Source : The Banker 2021.



02

Indosuez Wealth Management

CARTE *d'identité*

- 1858** Naissance de la Compagnie du Canal de Suez
- 1875** Naissance de la Banque de l'Indochine
- 1876** Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais)
- 1920** Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise)
- 1922** Naissance du Crédit Foncier Monaco
- 1975** Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et Union des Mines
- 1996** La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole
- 2016** Adoption de la marque unique : Indosuez Wealth Management
- 2017** Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong SAR et Singapour
- 2018** Crédit Agricole Private Banking Services devient Azqore et s'allie à Capgemini pour devenir une nouvelle référence mondiale des services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires
- 2019** Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management et adoption d'une marque unique : Indosuez Wealth Management
- 2021** La Banque Privée Internationale de Société Générale choisit Azqore pour son offre de gestion des systèmes d'information et des opérations de back-office
- 2021** Indosuez Wealth Management simplifie son organisation et rapproche ses entités en France : naissance de CA Indosuez

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de gestion de fortune du groupe Crédit Agricole, 10^{ème} banque au monde par la taille de son bilan*. Façonné par plus de 145 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, Indosuez Wealth Management propose une approche sur mesure permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Dotées d'une vision globale, ses équipes pluridisciplinaires leur proposent des solutions adaptées et pérennes, en conjuguant excellence, expérience et expertises. Elles renforcent également leur proposition de valeur en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable en coopération avec d'autres entités du Groupe.

*(The Banker - 2021).

*Distingué pour sa dimension
à la fois humaine et résolument
internationale, Indosuez Wealth
Management rassemble près de
3 000 COLLABORATEURS dans 10 TERRITOIRES
à travers le monde*



EUROPE

Belgique · Espagne · France · Italie
Luxembourg · Monaco · Suisse

MOYEN-ORIENT

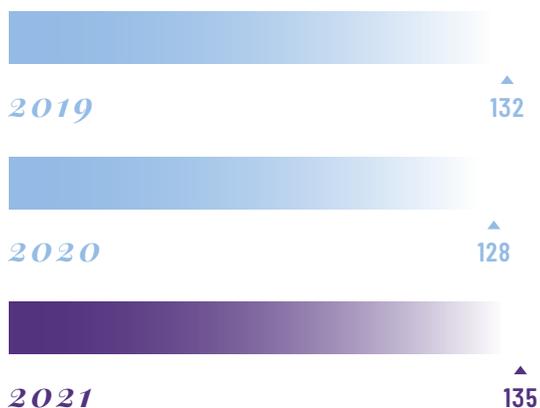
Émirats arabes unis



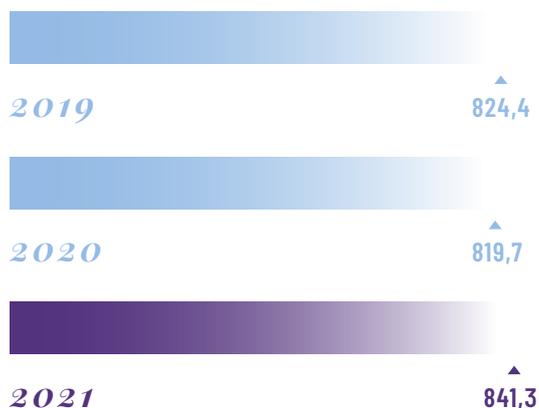
ASIE PACIFIQUE

Hong Kong SAR
Singapour
Nouvelle-Calédonie

ACTIFS CONFIÉS (Mds €)



PNB (M €)



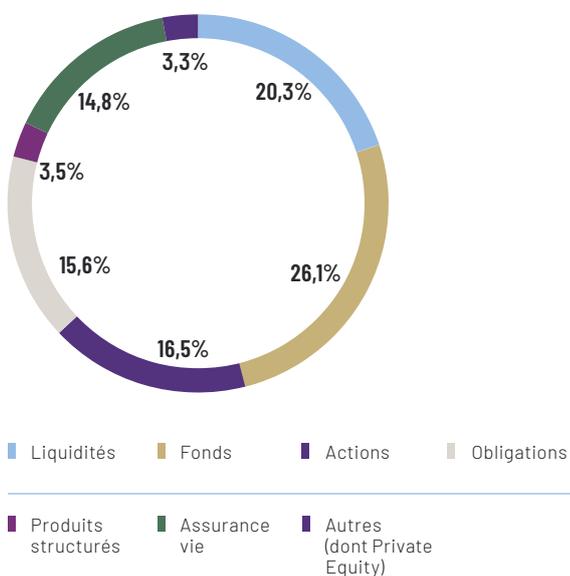
RÉSULTATS 2021

Avec le niveau historique de 135 milliards d'euros d'actifs sous gestion (au 31/12/2021), Indosuez Wealth Management figure parmi les leaders mondiaux de la gestion de fortune. La hausse significative traduit une bonne dynamique commerciale sur fond de marchés financiers très porteurs. La proposition de valeur d'Indosuez s'est renforcée notamment sur les segments du crédit, des actifs réels et de l'offre responsable et a séduit un nombre croissant de nouveaux clients.

Le PNB a fortement progressé à 841,3 M€ bénéficiant de la dynamique commerciale soutenue, de la qualité de la gestion d'actifs et de la bonne orientation des marchés. Il est à noter la progression significative des revenus de crédit inhérents à la croissance des financements. Sur l'ensemble de l'année, le résultat net part du groupe sous-jacent atteint son niveau le plus haut depuis 2013 à 103,5 M€.

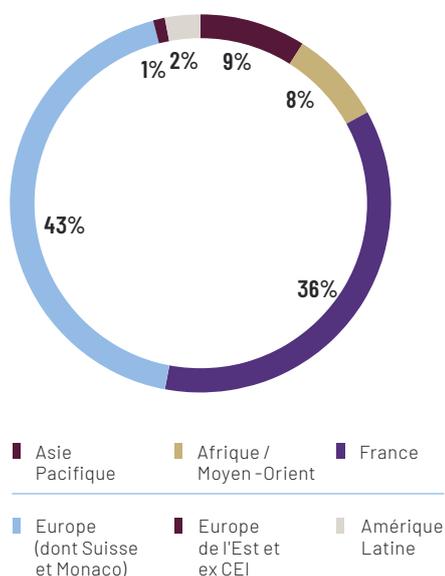
ALLOCATION D'ACTIFS

Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



VISION PAR GÉOGRAPHIES

Une bonne diversification des avoirs de nos clients alimentée par de multiples relais de croissance.



LE COMITÉ de Direction Générale



Olivier Chatain

Directeur Général,
CA Indosuez Wealth
(Europe)



Julie de La Palme

Directrice du
Marketing et de la
Communication,
CA Indosuez



Jacques Prost

Directeur Général
CA Indosuez



Pascal Exertier

Directeur Général,
Azqore



Andras Takacs

Directeur Risques et
Contrôle Permanent,
CA Indosuez



**Isabelle
Denoual Frizzole**

Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



Pierre Masclet

Directeur Général Adjoint
en charge du
développement commercial,
CA Indosuez



**Anne-Laure
Branellec**

Directrice des
Ressources Humaines,
CA Indosuez



Mathieu Ferragut

Directeur Général,
CFM Indosuez Wealth



Henri Tran

Directeur Finance &
Stratégie, Secrétariat
Général & Juridique,
CA Indosuez



**Jean-François
Deroche**

Directeur Général,
CA Indosuez
(Switzerland) SA



Olivier Przydrozny

Directeur de
l'Organisation et des
Systèmes d'information,
CA Indosuez



**Bastien
Charpentier**

Directeur Général Adjoint en
charge du fonctionnement,
CA Indosuez



Romain Jérôme

Chief Digital Officer,
CA Indosuez



Marie Delesalle

Directrice des
Assistants Front-Office,
CA Indosuez



**Jean-Christophe
Droguet***

Directeur de l'Audit Inspection,
CA Indosuez

*invité permanent



Guillaume Rimaud

Directeur Général
Business Unit France,
CA Indosuez

LES RÉCOMPENSES *obtenues*

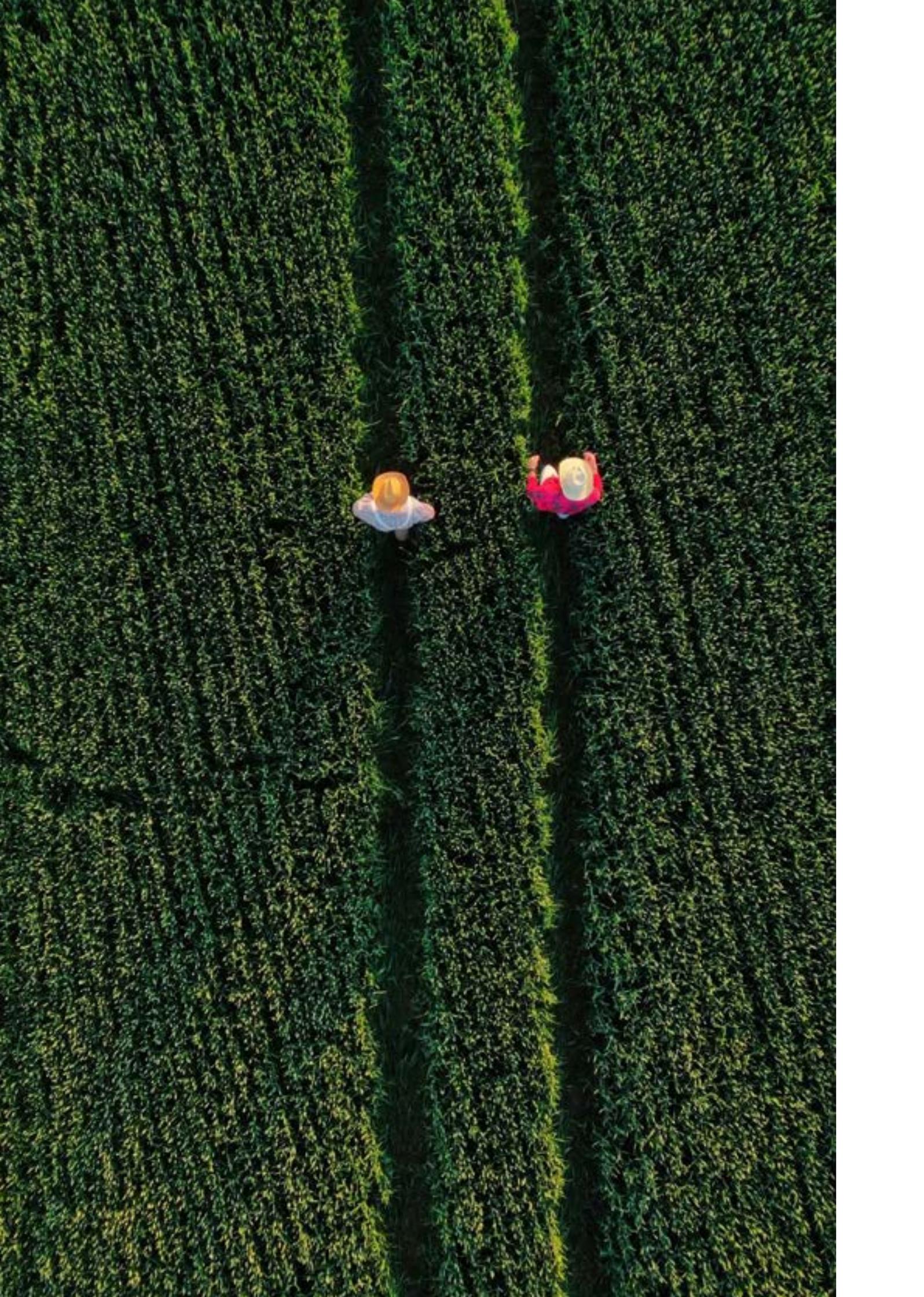


MONACO



LUXEMBOURG





MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du Groupe Indosuez Wealth Management



Pierre Fort

Président
CA Indosuez



Jacques Prost

Directeur Général
CA Indosuez

L'année 2021 aura été marquée par le rattrapage économique, l'expansion des politiques monétaires et l'orientation favorable des marchés financiers mais elle aura également été contrariée par l'accélération de l'inflation et la montée des incertitudes géopolitiques.

Dans ce contexte toujours perturbé par la crise sanitaire, nous retiendrons à l'échelle d'Indosuez une alchimie vertueuse formée de résilience et de changements.

En effet, notre Maison a su consolider ses fondamentaux, prouver son utilité auprès de ses clients et de la société, et réaliser de solides performances tout en poursuivant sa trajectoire de transformation.

En dépit des exigences de notre environnement, le talent, les expertises et l'engagement de nos collaborateurs mais aussi leur capacité à bâtir en commun se sont une nouvelle fois révélés dans les nombreux chantiers structurants qui composent notre projet d'entreprise.

Sur le **Projet Client**, l'enrichissement très significatif de notre proposition de valeur, notamment en collaboration avec les autres entités du groupe Crédit Agricole a porté ses fruits. Notre très bon niveau de collecte qui s'établit à plus du double de celui de l'an passé, comme la grande satisfaction de nos clients affirmée dans l'enquête d'engagement et de recommandation (IRC) menée pour la première fois dans toutes nos géographies en sont des illustrations. Le partenariat technologique signé avec la Banque Privée Internationale de Société Générale constitue aussi une nouvelle étape majeure pour Azqore et renforce sa position de plate-forme IT / Back Office de référence dans le secteur des banques privées.

Sur le **Projet Humain**, les plans d'actions volontaristes en faveur de la mixité, du développement personnel ou encore de la culture du feedback ont été déployés avec le soutien des collaborateurs qui ont été nombreux à témoigner de leur satisfaction. Sur ces sujets, la crise sanitaire aura également été un véritable catalyseur des transformations opérées.

Le **Projet Sociétal** exprime aujourd'hui les preuves de l'engagement et des convictions d'Indosuez en faveur d'un environnement plus durable et d'une économie plus responsable et inclusive. En témoignent, par exemple, le triplement de la collecte réalisée sur notre offre responsable et la transparence offerte à nos clients qui bénéficient désormais de la notation ESG de leur portefeuille, élaborée par Amundi.

Au-delà de ces exemples de progrès réalisés sur les 3 composantes du projet Groupe, notre transformation se concrétise également du point de vue de la digitalisation de notre offre et de nos process, mais aussi du renforcement de notre efficacité opérationnelle. Si ces changements ont contribué à notre résilience, ils nous permettent également de bénéficier d'un socle de croissance plus durable pour relever les défis de notre secteur.

L'année 2022 s'ouvre dans un contexte inédit source d'incertitudes multiples. Plus que jamais les équipiers d'Indosuez resteront mobilisés et conjugueront leurs expertises pour les analyser, adapter leurs conseils et accompagner quotidiennement tous nos clients. Pour toujours mieux les servir tout en relevant les défis de notre environnement, nous ouvrirons aussi les pages d'un nouveau projet d'entreprise, nourris de leur confiance, de celle de nos partenaires et de notre actionnaire mais aussi de notre esprit d'innovation.

PROJET CLIENT

Accompagner nos clients selon une approche holistique et créative

« *Expertises • Qualité
Innovation • International*

DANS UN CONTEXTE SANITAIRE COMPLEXE CONJUGUÉ À DES MARCHÉS PORTEURS, COMMENT ANALYSEZ- VOUS LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DE 2021 ?

Le secteur de la gestion de fortune dans son ensemble a connu une activité très dynamique tirée notamment par des marchés financiers bien orientés, une politique monétaire restée très accommodante et un millésime historique pour les fusions-acquisitions dans le monde. Le bilan que nous établissons chez Indosuez est également très positif avec notamment un doublement de la collecte nette. Il témoigne entre autres de la qualité de notre offre et de celle de nos gestions mais aussi de la pertinence de notre approche à la fois holistique et créative. Cette proposition de valeur a d'ailleurs été plébiscitée dans le cadre de l'enquête clients que nous avons menée pour la première fois à l'échelle internationale ; elle est aussi reconnue par nos pairs à travers les récompenses que nous avons obtenues en Europe et en Asie.

L'an passé, la marque Indosuez a séduit un nombre croissant de familles et d'entrepreneurs qui nous ont rejoints et confié, pour certains d'entre eux, des montants d'actifs très conséquents. Pour mieux servir ces derniers et répondre à leurs attentes nous avons d'ailleurs renforcé les équipes dédiées au segment dit UHNWI et travaillé davantage avec les autres métiers spécialisés du groupe Crédit Agricole.

VOUS ÉVOQUEZ LE SUCCÈS DE VOTRE OFFRE, EN QUOI EST-ELLE DIFFÉRENCIANTE ?

Notre modèle repose sur la conjugaison singulière de l'expérience et de l'expertise de près de 500 collaborateurs dédiés à l'offre. Jour après jour nous nous attachons à répondre aux attentes de nos clients dont la sophistication et la diversification sont croissantes, en liens étroits avec l'évolution de leur profil et la trajectoire du monde qui nous entoure.

De plus en plus internationaux, appétents aux nouvelles technologies, autonomes, philanthropes, issus des nextgen..., ils expriment des besoins différenciés que nos équipes anticipent et satisfont.

En outre, notre environnement que certains qualifient de monde VUCA - pour Volatility, Uncertainty, Complexity et Ambiguity - nous invite à servir de boussole pour nos clients et à relever des défis



Pierre Masclet

Directeur Général Adjoint,
groupe Indosuez

majeurs. Parmi ces derniers, je citerais la digitalisation, l'élaboration de solutions d'investissement attractives dans un contexte de taux durablement bas, l'intégration de la révolution des megatrends (Economie circulaire, 5G, intelligence artificielle, robotisation...) dans nos choix de gestion ou encore l'action en faveur d'un environnement plus durable et d'une économie plus responsable et inclusive...

Nos offres enregistrent un succès croissant parce que nous travaillons pour qu'elles intègrent toutes ces composantes. C'est ainsi que, forts du savoir-faire et du talent de nos experts, nous avons pour ambition d'améliorer en continu notre proposition de valeur.

Par exemple, pour nos clients qui préfèrent déléguer la gestion de tout ou partie de leur patrimoine, nous avons transformé notre dispositif de gestion sous mandat qui s'inscrit dans une culture centrée sur la performance, le service au client et l'investissement à long terme. Nous avons notamment ouvert davantage nos mandats aux experts du Groupe et adopté une gestion plus active et de nouvelles orientations notamment axées sur l'Environnement et le Social ou encore les grandes tendances séculaires. En fonction des géographies, nous leur proposons également des mandats Produits Structurés ou encore des mandats de Private Equity.

Pour les clients les plus aguerris souvent à la recherche de solutions à la frontière des services de banque d'investissement, nous proposons des solutions de marchés grâce à nos experts Capital Markets Solutions. Je pense notamment à des produits dérivés de gré à gré (OTC, over the counter) réservés aux « investisseurs professionnels » au sens réglementaire du terme, à des produits structurés complexes ou encore à des opportunités saisies sur les marchés des changes et des matières premières.

Pour un grand nombre de clients qui souhaitent diversifier leur patrimoine en faveur des actifs réels, nous avons encore renforcé nos offres de Private Equity et immobilière.

Ainsi, depuis 2020, Indosuez offre à ses clients des opportunités concrètes de soutenir des entreprises prometteuses et figure parmi les 100 premiers investisseurs mondiaux de Private Equity selon le classement annuel de Private Equity International. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs récompenses ces dernières années, notamment en Asie.

Ce ne sont là que des illustrations qui complètent naturellement un accompagnement juridique et fiscal personnalisé, très pointu et, le cas échéant à l'échelle internationale.

L'INGÉNIERIE PATRIMONIALE RESTE-T-ELLE AU CŒUR DE L'OFFRE D'UNE BANQUE DE GESTION DE FORTUNE ?

Une approche globale et holistique intègre inéluctablement la structuration patrimoniale. Chez Indosuez, les composantes de la valeur ajoutée que nous délivrons à nos clients dépendent de leur profil, de leurs attentes, de leur diversification patrimoniale et naturellement du cycle économique et de la situation des marchés financiers. Elles sont par conséquent, évolutives. Par exemple en 2021, dans le contexte pandémique et de quête de sens plus prégnante de nos clients, nous avons noté une forte progression de la demande d'investissement dans les actifs réels, notamment l'immobilier et le Private Equity.

Dans tous les cas, le bon équilibre d'un patrimoine requiert une structuration précise établie avec un conseil averti compte tenu notamment de l'inflation réglementaire de ces dernières années. Nous considérons qu'il est de notre devoir de banquier privé de contribuer à préserver le patrimoine de nos clients et de les accompagner dans son architecture. Aussi, logiquement, nous observons un nombre croissant de rendez-vous clients effectués chaque année par nos experts de l'ingénierie patrimoniale.

COMMENT QUALIFIER VOTRE OFFRE DE FINANCEMENT ?

Nous disposons d'une offre de financement complexe attractive grâce à la puissance du Groupe et une organisation agile nous permettant de répondre aux attentes les plus sophistiquées avec réactivité.

Aussi, nous constatons une tendance à la hausse des encours de crédit, notamment en raison de nouvelles opérations réalisées sur le segment des très grands clients.

« Notre expertise forte, s'appuyant sur 20 ans d'expérience en Private Equity, nous permet de proposer une offre large, diversifiée et différenciante à notre grande clientèle.

« Nos clients ont accès à l'une des offres de finance durable les plus complètes grâce à un système de notation ESG sur plus de 11 000 entreprises, une large gamme de fonds notés SFDR 8 et 9 et des produits structurés verts.

Isabelle Jacob-Nebout,
Head of Wealth Management
CA Indosuez (Switzerland) SA

POUVEZ-VOUS REVENIR SUR VOTRE APPROCHE DÉDIÉE À LA CLIENTÈLE LA PLUS FORTUNÉE ?

Nous avons décidé d'associer nos expertises à celles de Crédit Agricole CIB et avons créé en commun Private Investment Banking (PIB), une équipe destinée à accompagner les grandes fortunes et holdings familiales à l'échelle mondiale.

L'objectif est de mieux comprendre les besoins des décisionnaires et des membres de ces familles au travers d'une approche commerciale conjointe et de leur fournir une offre complète. PIB a la possibilité de mobiliser en un temps record tous les spécialistes du Groupe susceptibles de répondre à une problématique particulière de grande envergure. Parvenir par exemple à réunir les équipes de financement d'Indosuez, de M&A et coverage de Crédit Agricole CIB en moins de 24h est véritablement différenciant. Par ailleurs, être en capacité de répondre à tout moment à ce segment de clientèle c'est aussi être en capacité d'exploiter les synergies avec les autres entités du Groupe, d'innover et de garantir une qualité irréprochable. En cela, notre approche dédiée à la clientèle fortunée nourrit notre offre standard, contribue à notre compétitivité et à notre image sur le marché.

QUELQUES MOTS SUR 2022 ?

L'année 2022 devrait être marquée par un contexte de marché volatil sur fond de tensions géopolitiques et inflationnistes. Notre proactivité à informer nos clients, à décrypter les tendances et à leur apporter des solutions innovantes répondant à ces enjeux sera clé. A cet effet, nous renforçons actuellement nos capacités de marketing et de diffusion de nos offres. En parallèle, nous accélérons l'exploration de nouveaux territoires qui nous permettront dans les prochains mois d'élargir notre proposition de valeur ; par exemple le renforcement de notre offre immobilière et de Private Equity. Enfin, le déploiement de nouveaux outils digitaux sera l'occasion de renforcer l'expérience client.

PROJET SOCIÉTAL

*Agir en faveur
d'une économie plus
responsable et inclusive*

« Engagement • Utilité • Impact »

EN 2021, LA CRISE DE LA COVID-19 PUIS LA COP 26 DE GLASGOW SEMBLANT AVOIR EU POUR EFFET DE RENFORCER LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DE L'URGENCE CLIMATIQUE QUE LES INVESTISSEURS TRADUISENT DÉSORMAIS DANS LEURS CHOIX DE PLACEMENT. ÉTABLISSEZ-VOUS ÉGALEMENT CE CONSTAT EN 2021?

La seule observation de la progression des encours sur nos offres responsables traduit non seulement leur qualité et leur performance mais également l'engouement de nos clients.

Ils sont en quête de sens pour leurs investissements et ils savent combien les acteurs financiers sont des vecteurs indispensables pour orienter les flux vers les projets à forts impacts environnemental et sociétal.

C'est d'ailleurs parce qu'ils sont convaincus du rôle qu'ils ont à tenir que la plupart des grands établissements financiers ont défini une stratégie visant à agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone. Précisons aussi que l'écosystème se structure autour d'un cadre réglementaire de plus en plus précis qu'il s'agisse de la taxonomie européenne, de SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)...

POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LA POSITION D'INDOSUEZ SUR CE SUJET PRÉCIS ?

Indosuez s'inscrit dans le cadre de la politique poursuivie par le Crédit Agricole qui, pionnier à bien des égards, prouve depuis plus de 20 ans son implication à travers ses différents engagements (signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003 et des Principes pour l'investissements Responsable depuis 2006, Membre fondateur des Green Bonds Principes depuis 2014, pionnier de la finance climat depuis plus de 10 ans).

Fin 2021, le Groupe a précisé son projet sociétal autour de 3 priorités déclinées en 10 engagements : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale et enfin réussir les transitions agricole et agro-alimentaire.

Indosuez honore l'objectif inscrit dans son projet d'entreprise de construire une offre complète et innovante en faveur d'un développement plus durable. A cet effet, une ligne mondiale a été créée en 2019 pour renforcer la dimension offre de notre Projet



Virginie Bourgeois

Responsable
Développement Durable
et Projet Sociétal,
groupe Indosuez

Sociétal et soutenir les actions solidaires concrètes, souvent portées par des collaborateurs volontaires dans le cadre de missions spécifiques ou par le biais de nos fondations en France et en Suisse.

En complément, nous avons décidé l'an passé d'allouer une part de nos commissions de surperformance à des initiatives solidaires.

QUE DIRE DE LA FINANCE RESPONSABLE CHEZ INDOSUEZ AUJOURD'HUI ?

Après le lancement en novembre 2019 du fonds actions internationales Indosuez Objectif Terre (classé article 9 selon la réglementation SFDR) qui permet d'investir dans des titres de sociétés participant à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation des ressources naturelles, nous avons poursuivi le déploiement de notre offre responsable, conformément à nos ambitions.

Les critères ESG sont désormais intégrés dans nos différents modes d'accompagnement (Advisory / Gestion sous mandat), nos processus d'élaboration et de sélection de produits financiers (titres vifs, fonds d'investissement, produits structurés, private equity), nos gestions mais aussi notre politique d'octroi de crédit. Nous sommes naturellement très attentifs à la notation de nos fonds selon la nomenclature de la réglementation SFDR. Aujourd'hui 2/3 des fonds gérés par nos sociétés de gestion sont classés 8 ou 9.

Notre gamme de produits structurés s'est également enrichie de nombreux produits "verts" principalement émis par Crédit Agricole CIB et d'un mandat Produits Structurés verts. Par exemple, CFM Indosuez Wealth Management, en collaboration avec Crédit Agricole CIB, ont inauguré au cours de l'été 2021 une offre de finance solidaire innovante, CFM Indosuez Océano. Plébiscitée par 81 clients, elle a été assortie d'un don en faveur de l'Institut océanographique de Monaco, un acteur essentiel de la protection des océans, partenaire de la banque.

Enfin, des critères ESG ont été intégrés dans la sélection des gérants de fonds de Private Equity et sont désormais utilisés dans les processus de gestion.

Depuis fin 2021, les relevés de portefeuilles périodiques commu-

« En 2021, 180 collaborateurs ont participé aux Citizen Days à travers 17 projets en Suisse. Notre Fondation a également soutenu 4 nouveaux projets en Afrique du Sud, Madagascar, Sri Lanka et Haute-Guinée.

Valeria Cholat,
Directrice de la Communication
CA Indosuez (Switzerland) SA

niées à nos clients sont complétées de notes ESG établies par Amundi pour tous les titres vifs actions et obligations de son univers d'investissement. Elles seront progressivement étendues aux autres classes d'actifs.

Je tiens à souligner que la qualité de notre offre a d'ores et déjà été récompensée lors de l'édition 2021 des WealthBriefing Asia Greater China Awards et a notamment reçu les prix de la meilleure banque pour son offre ESG et meilleure banque pour les investissements durables et responsables.

Si notre offre et notre stratégie en matière de RSE sont reconnues par nos pairs, elles sont également mieux appréhendées par nos clients grâce aux actions et aux supports de communication que nous avons déployés. Une webconférence exclusivement dédiée leur a par exemple été proposée, des documents pédagogiques sont à leur disposition et nos experts traitent régulièrement du sujet dans nos publications.

VOUS ÉVOQUEZ ÉGALEMENT LES INITIATIVES SOLIDAIRES PORTÉES PAR LES COLLABORATEURS ?

Les collaborateurs d'Indosuez sont animés d'un véritable esprit de responsabilité et de solidarité dans le but de promouvoir le développement économique, social, environnemental et culturel de leur territoire d'implantation.

Pour ce faire, ils bénéficient d'une organisation robuste dans laquelle s'exprime leur solidarité qu'il s'agisse du mécénat de compétences ou encore des Fondations Indosuez en France et en Suisse.

Je rappellerais brièvement que depuis plus de 10 ans la Fondation Indosuez en France, sous l'égide de la Fondation de France, soutient des projets associatifs concrets en faveur des personnes fragilisées. Près de 80 associations dont une quinzaine de startups à impact social ont ainsi bénéficié du mécénat de compétences et du don de temps professionnel de près de la moitié des collaborateurs en France. En Suisse, la Fondation Indosuez a financé, depuis 2012, 30 projets environnementaux à fort impact économique et social en faveur de communautés vulnérables en Suisse et dans le monde. Ils visent à accompagner des communautés locales au travers de projets, favorisant notamment la transmission de savoirs, l'émancipation des jeunes et la préservation des patrimoines naturels. Avec son programme de volon-

« Notre engagement sociétal a été marqué par de nombreux événements dont la participation au Hackathon Building Bridges sur le thème des femmes et la gestion de fortune.

Nicolas Mougeot,
Head of Global Trends and ESG Advisory
CA Indosuez (Switzerland) SA

tariat d'entreprise au niveau national (Citizen Days), elle offre chaque année aux collaborateurs du groupe Indosuez en Suisse (Indosuez et Azqore) la possibilité de valoriser leurs compétences pluridisciplinaires.

EN QUOI L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS D'INDOSUEZ CONTRIBUE-T-IL À L'EXPÉRIENCE QUE VOUS OFFREZ À VOS CLIENTS ?

Derrière le bénévolat et l'engagement de nos collaborateurs, l'utilité d'Indosuez et notamment l'utilité de ses Fondations est désormais reconnue sur le marché et par nos clients. Elle nous offre ainsi une véritable légitimité en matière de philanthropie, notamment auprès de ces derniers. C'est un savoir-faire très complémentaire que nous développons afin de pouvoir accompagner ceux qui cherchent à renforcer leur impact sociétal. Notre expérience et nos expertises nous permettent aujourd'hui de les conseiller dans la réalisation de leur projet philanthropique, de la réflexion sur le choix du véhicule à sa gestion pratique.

QUELQUES MOTS SUR 2022 ?

En 2022, nous poursuivons le déploiement de notre offre responsable et de la notation ESG sur l'ensemble des classes d'actifs de notre univers d'investissement.

Nous systématiserons encore davantage la prise en compte des critères extra-financiers dans nos process et nos stratégies d'investissement. Dans le sillage des engagements pris par le Groupe, dans toutes nos entités, l'ensemble des collaborateurs seront mobilisés pour renforcer notre utilité en faveur de nos clients mais aussi pour la société, participant ainsi à une transition plus juste. La composante sociétale de notre prochain projet d'entreprise sera sans aucun doute aussi transformante qu'enthousiasmante.

PROJET HUMAIN

*Développer les talents
de nos collaborateurs
au service de nos clients*

« Responsabilité •
Développement • Diversité »



**Anne-Laure
Branellec**

Directrice des
Ressources Humaines,
groupe Indosuez

LA CRISE SANITAIRE AURA PARTICULIÈREMENT ÉPROUVÉ LES ORGANISATIONS, COMMENT L'AVEZ-VOUS APPRÉHENDÉE EN 2021 ?

Notre unique objectif a toujours été de préserver la santé de nos collaborateurs tout en garantissant à nos clients la poursuite de notre activité et l'excellence de notre service. Nous y sommes parvenus grâce à la mobilisation remarquable des équipes, au déploiement et à l'adoption de nouveaux outils, à l'évolution de notre organisation du travail. Cela n'a été possible que grâce à un engagement à la fois individuel et collectif sans faille.

M'inspirant des 2 idéogrammes chinois qui représentent toute crise comme la conjonction de dangers et d'opportunités, je soulignerais également que la pandémie a aussi représenté un extraordinaire accélérateur de la transformation en cours qu'il s'agisse de notre capacité à prioriser l'essentiel, de nos modes de collaboration, de notre façon de manager et de motiver ou encore de mettre chacun en responsabilité. Le fonctionnement hybride entre travail sur site et à domicile est désormais ancré dans nos pratiques.

Nous avons aussi souhaité dédier un accueil particulier aux 470 collaborateurs qui nous ont rejoints au cours de ces 2 dernières années compliquées par la crise sanitaire : nous avons donc, pour la première fois de notre histoire, organisé une webconférence mondiale ponctuée d'interventions, de témoignages et d'illustrations. Cette vision à la fois panoramique et précise du groupe Indosuez et de sa culture d'entreprise portait l'ambition de renforcer les connaissances des nouveaux arrivants mais aussi leur sentiment d'appartenance et leur cohésion.

Face à l'incertitude de cette situation sanitaire inédite, les valeurs qui sont au cœur de notre Projet Humain ont été encore amplifiées car il a été indispensable d'endosser plus de responsabilités, d'agir avec discernement, sans jamais oublier l'intérêt de nos clients.

D'ailleurs, les très nombreux collaborateurs qui se sont exprimés lors de notre enquête annuelle d'engagement ont partagé leur satisfaction sur l'environnement de travail et les relations humaines de notre Groupe puisque nous avons atteint le niveau le plus élevé historiquement.

Développés également au sein de CA Indosuez (Switzerland) SA:

- Formations en présentiel sur les bonnes pratiques en matière de feedback
- Ateliers de sensibilisation des managers sur le management inclusif

ON ASSOCIE GÉNÉRALEMENT TRANSFORMATION ET INNOVATION. QUELLE INNOVATION RETIENDRIEZ-VOUS EN 2021 ?

Je retiendrais pour 2021 le renforcement de la culture du feedback, indispensable à l'amélioration continue. Convaincus que le feedback est un outil de développement individuel et d'amélioration de la performance collective nous avons lancé une application dédiée accessible à chacun. Elle permet en l'espace de quelques minutes de demander et de recevoir un feedback de développement personnel. Elle contribue ainsi à transformer le business model au service de nos clients et à insuffler une nouvelle culture d'entreprise plus collaborative, favorisant la prise d'initiatives à tous niveaux.

INCONTESTABLEMENT, LE FEEDBACK CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, QU'EN EST-IL DE LA FORMATION SOUVENT ASSOCIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT ?

Sur le sujet plus précis de la formation, un an après le lancement de notre Digital Academy, une bibliothèque de contenus et d'outils en ligne permettant à chacun de se développer à son rythme, les thématiques qui y sont abordées se sont très largement enrichies : langues, bureautique, nouvelles technologies, RSE et formations sur les compétences comportementales de la transformation.

Concernant le développement personnel, c'est un sujet désormais très prégnant pour les collaborateurs d'Indosuez. Depuis 2021, nous organisons régulièrement, par le biais d'une communication interne dédiée, des temps forts consacrés à des thématiques qui alternent développement personnel et enjeux stratégiques. Ainsi, ont par exemple été abordés la connaissance du Groupe, la culture Agile, les fondamentaux de la RSE, l'économie circulaire, le bien-être au travail, la diversité et l'inclusion, la transition managériale, l'importance du feedback, le dépassement de soi... Un grand nombre de ces thèmes peuvent être approfondis par les collaborateurs depuis la Digital Academy ou dans le cadre de programmes dédiés à l'image de la formation agile dispensée à 140 collaborateurs des métiers Organisation/MOA & Digital d'Indosuez et d'Azqore.

« Notre programme d'échange inter-départements, appelé *Shadowing*, a été mis en place dans une optique de renforcement de la collaboration entre les équipes afin de toujours mieux servir nos clients. Ce programme constitue également un levier de développement personnel, thématique à laquelle nous attachons beaucoup d'importance.

Aline Kleinfelcher,
Directrice des Ressources Humaines
CA Indosuez (Switzerland) SA

POUVEZ-VOUS REVENIR SUR VOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE MIXITÉ ET DE DIVERSITÉ ET LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021 ?

La promotion de la diversité est inscrite au cœur du Projet Humain de notre projet d'entreprise. La promotion de la mixité est une priorité dans la durée. Nous avons notamment rappelé nos engagements au travers d'une charte de l'égalité des chances. Notre programme de mentorat par nos dirigeants a été renouvelé en 2022. Nous avons également déployé des formations dédiées aux collaboratrices en début de carrière ou encore renforcé les prises de paroles de femmes au travers, par exemple de portraits régulièrement diffusés en interne et en externe. A fin décembre 2021, nous comptons 31% de femmes dans les instances dirigeantes. La pertinence de cette stratégie volontariste en matière de mixité a été récompensée à 3 reprises en Europe et en Asie au cours de l'an passé.

Par ailleurs, dans un contexte particulièrement difficile pour les plus jeunes générations sans expérience professionnelle, nous avons souhaité faciliter l'accès au monde professionnel pour les jeunes diplômés et les étudiants. Ainsi, ce sont plus de 120 jeunes qui se sont immergés dans notre groupe au travers de stages, de contrats de professionnalisation ou de VIE.

QUELQUES MOTS SUR 2022 ?

Dans un monde complexe et empreint d'incertitudes, c'est la force de notre collectif qui nous permet de nous adapter, de nous transformer pour répondre au mieux aux attentes de nos clients. Nous continuerons à renforcer la puissance de ce collectif en veillant à l'enrichir grâce à la diversité des profils et des expériences des femmes et des hommes de notre Maison. Notre ambition est également de favoriser la mise en responsabilité individuelle au service de ce collectif. Comment ? En transformant notre culture managériale, en encourageant la prise d'initiatives et la transversalité et en permettant à chacun d'être acteur de sa carrière en se développant tant sur les compétences digitales que comportementales.

TRANSFORMATION DIGITALE

*Transformer
aujourd'hui et préparer
le monde de demain*

« Agilité • Innovation •
Transformation »

LA CRISE SANITAIRE A ACCÉLÉRÉ LA DIGITALISATION DE LA RELATION BANCAIRE DANS UN CONTEXTE OÙ LES CLIENTS FORTUNÉS ASPIRENT À UNE HYPER PERSONNALISATION DU CONSEIL. SELON VOUS, DIGITAL ET HYPER PERSONNALISATION SONT-ILS ANTINOMIQUES ?

Au contraire ! La crise sanitaire a contribué à accélérer la dynamique de transformation digitale qui, chez Indosuez, se traduit aujourd'hui sur l'ensemble du parcours client et favorise la personnalisation du conseil et de l'offre. Il s'agit notamment de simplifier la relation que le client entretient avec la banque et de lever les contraintes administratives qui peuvent l'être.

Nous nous sommes fixés une ambition claire, proposer à nos clients « le digital réhaussé par l'humain ». Ainsi, digitaliser c'est offrir au client la possibilité d'une relation hybride avec sa banque, lui laisser le choix du moment et d'une expérience autonome, notamment en cas de « nomadisme ». Enfin, en permettant aux banquiers et aux experts de se consacrer à des tâches à plus forte valeur ajoutée, les outils nouvelle génération, comme l'utilisation de la RPA (Robotic Process Automation) ou de l'intelligence artificielle libèrent du temps pour le conseil.

Ce ne sont là que des exemples qui permettent d'inscrire la digitalisation au cœur du renforcement de la proposition de valeur et de la fluidification du parcours client qui sont de véritables enjeux pour la transformation de notre métier.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES CONCRETS DES TRAVAUX QUE VOUS AVEZ MENÉS ET QUI PERMETTENT AUJOURD'HUI DE CONTRIBUER À L'EXPÉRIENCE DE VOS CLIENTS ET SANS DOUTE À LEUR SATISFACTION ?



Romain Jérôme

Chief Digital Officer,
groupe Indosuez

En préambule, j'indiquerais que nous bénéficions de l'ouverture à des solutions externes de la plateforme bancaire propriétaire S2i d'Azqore, notre filiale spécialisée dans l'externalisation de systèmes d'information et dans le traitement d'opérations bancaires pour les acteurs de la gestion de fortune. Cela nous permet, pour certains de nos projets, d'envisager des partenariats avec des fintechs spécialisées et de grand renom pour l'élaboration de solutions à très forte valeur ajoutée.

Parmi les réalisations récentes et différenciantes, je citerais la digitalisation du questionnaire client lors de l'entrée en relation mais aussi une plateforme de conseil sur les marchés financiers. Elle permettra prochainement à nos clients de consulter nos convictions, d'explorer notre univers d'investissement et de constituer une liste de valeurs préférées qui pourra être utilisée par leur Advisor.

Nous avons également lancé en 2021 l'application Startup Connections qui digitalise le processus de mise en relation de nos clients-investisseurs avec les startups du Village by CA en phase de levée de fonds. Tous ces outils sont déployés ou en cours de déploiement selon les géographies.

COMMENT ÊTES-VOUS ORGANISÉS CHEZ INDOSUEZ POUR MENER À BIEN CES PROJETS INNOVANTS ?

Indosuez est animé d'un véritable esprit d'innovation entretenu notamment par sa filière Innovation et Transformation Digitale aidée d'une communauté de Transformeurs. A la fois ambassadeurs et relais de la transformation culturelle, ces derniers ont pour mission d'accompagner leurs collègues « intrapreneurs » en les aidant à se familiariser avec les outils de l'innovation. Pour soutenir sa dynamique, Indosuez a ouvert en 2020, l'Innovation Lab

un lieu de co-création destiné à accélérer sa transformation digitale en associant ses collaborateurs mais aussi ses clients. Ils y sont accueillis, par exemple, pour recueillir leurs avis et leurs préconisations sur nos prototypes ou l'évolution de nos outils. Ce fut le cas, en particulier lors de la refonte de l'E/M-Banking.

Pour acculturer l'ensemble des collaborateurs, des conférences Lunch&Learn consacrées à des thèmes connexes à l'innovation sont organisées dans toutes les entités d'Indosuez.

L'année 2021 a marqué un nouveau tournant culturel avec le lancement du premier challenge idéation qui a réuni 955 collaborateurs et permis l'émergence de 328 idées au service de l'expérience Client et Collaborateur. Les 5 idées lauréates ont été développées et d'autres le seront dans les prochains mois.

QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE DE LA TRANSFORMATION EN COURS EN FAVEUR DES COLLABORATEURS ?

Simplifier, fluidifier, automatiser les processus qui peuvent l'être c'est certes améliorer notre efficacité opérationnelle, l'expérience des collaborateurs mais c'est aussi inéluctablement contribuer à la qualité de service offerte à nos clients.

Aussi, nous veillons à entretenir notre dynamique d'innovation sur des sujets multiples et à innover toutes les strates de notre organisation. A titre d'illustration nous avons utilisé l'intelligence artificielle et la génération de textes en langage naturel pour la rédaction de commentaires de gestion qualitatifs dans les reportings des mandats et des fonds. Nous avons aussi construit un Intranet des offres et produits, élaboré un outil permettant un accès simplifié et digitalisé aux règles cross border ou encore exploité les synergies avec les entités du Groupe dans le cadre

« Avec une augmentation de 20% de souscription aux services en ligne sur l'année, l'appétence de nos clients pour l'autonomie offerte par l'eBanking se confirme.

« A ce jour, 5 collaborateurs ont pris un rôle d'intrapreneurs, démultipliant l'impact de notre transformation digitale.

Baptiste Ancey, Responsable de l'innovation et de la transformation digitale, CA Indosuez (Switzerland) SA

de l'adoption de l'interface de gestion Alto. Cet outil de gestion des fonds d'investissement développé par Amundi offre un accès simple pour les gérants avec une vue à 360° sur les informations requises pour analyser, contrôler et piloter les portefeuilles afin de prendre les décisions d'investissement.

Ces initiatives dites « en cycle court » sont déployées à côté de projets de transformation stratégiques structurants tels que le CLM (outil de gestion du cycle de vie client) et sont généralement portées par des Product Owners qui ont pour mission de coordonner tous les acteurs nécessaires à la création de valeur de leur produit digital. Ils sont accompagnés d'une équipe produit (développeurs, designers, production, etc) et veillent à recueillir l'appréciation des utilisateurs pour développer des fonctionnalités à plus forte valeur ajoutée. Leur fonctionnement adopte le plus souvent des méthodes agiles.

QUELQUES MOTS SUR 2022 ?

L'enjeu pour 2022 sera de renforcer l'appropriation des nouveaux outils par les clients, les banquiers et les experts pour des parcours sans couture. Nous capitaliserons aussi sur les expériences réussies pour poursuivre le développement des idées innovantes et notamment celles qui ont été partagées lors du challenge idéation. Et puis, nous remplirons notre mission première de servir tous nos clients et tous nos collaborateurs. Je pense notamment aux services que nous mettrons à la disposition de nos clients issus des Next Gen ou, du côté des collaborateurs, aux dispositifs que nous participerons à perfectionner pour accroître notre efficacité opérationnelle.

BILAN 2021 ET PERSPECTIVES 2022

des marchés financiers

Analyse macroéconomique

2021 aura été une année de reprise aussi spectaculaire que l'ampleur de la récession de l'année 2020. Derrière cet effet de miroir, pas de retour à la normale, mais une accélération des tendances déjà ancrées, des ruptures et des changements de modèle, nous permettant de préfigurer l'année 2022.

DEPUIS DEUX ANS, L'HISTOIRE SEMBLE S'ACCÉLÉRER À BIEN DES ÉGARDS

2020 nous avait donné à voir une récession record déclenchée en un mois, une réponse des banques centrales orchestrée en quelques jours, et des vaccins complexes déployés en quelques mois, avec en toile de fond une accélération de la disruption technologique et de l'urgence climatique.

2021 nous a aussi réservé plusieurs surprises. Entre un allongement des délais d'approvisionnement, des pénuries de matières premières, et une accélération des salaires aux États-Unis, l'inflation s'est invitée dans le paysage économique d'après confinement comme un paramètre moins temporaire qu'anticipé initialement par les banques centrales. Cette tendance inflationniste n'aura pas pesé sur l'évolution des marchés actions qui ont poursuivi leur trajectoire haussière, soutenus par des résultats en progression plus forte qu'attendue.

L'autre facteur perturbant de 2021 fut bien évidemment la Chine : tour de vis réglementaire et restructuration du secteur immobilier ont pesé sur le sentiment des investisseurs après l'euphorie du début d'année. Derrière ces deux phénomènes, quelques tendances structurelles ont conduit le gouvernement à agir et réagir : un investissement excessif dans l'immobilier, une démographie déclinante, des inégalités en hausse, un secteur technologique peu régulé, et des ménages accédant plus difficilement à l'éducation et à la santé. Il ne s'agit pas d'une remise



Vincent Manuel

Chief Investment Officer
groupe Indosuez

en cause du modèle chinois, ni des forces séculaires de cette économie (classe moyenne en forte croissance et investissements records en R&D), mais bien d'une source d'incertitudes à surveiller.

Nul doute que les images spectaculaires du dérèglement climatique ont pu concourir à renforcer l'accélération des investissements dans la transition énergétique. Sur ce plan, la COP26 a pu décevoir certains, face au recul de plusieurs pays émergents dans leur engagement sur le carbone. Le retour des États-Unis au sein de l'accord sur le climat constitue toutefois un signe encourageant.

2022, LA NORMALISATION DE LA CROISSANCE DE NOS ÉCONOMIES DANS UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE TENDU

L'année 2022 devait d'abord se caractériser par une normalisation de la croissance de nos économies. C'est l'addition de plans de soutien significatifs, d'assouplissements des mesures mises en place pendant la pandémie et d'un stock d'épargne important qui devait soutenir la consommation et l'investissement dans les économies matures. La guerre en Ukraine, dont il est impossible de prévoir la durée, les risques d'extension et les scénarios de sortie, accroît le niveau d'incertitude avec des menaces de ralentissement plus élevé, notamment en Europe, et d'inflation plus importante en raison de la pression induite sur les prix des matières premières.

L'impact sur l'inflation de la montée en flèche des prix de l'énergie et des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement devrait progressivement s'atténuer, mais l'inflation devrait se situer encore bien au-dessus de la cible des banques centrales en 2022. En particulier, la hausse des salaires aux États-Unis fait craindre une inflation plus durable et conduit la Fed à réagir.

Un cycle de hausse des taux s'engage cette année. La Fed et la BoE ont lancé le mouvement suivis partiellement par la BCE qui a avancé la fin de sa politique d'achat d'actifs afin de se laisser plus de marge de manœuvre pour augmenter les taux si besoin. La politique monétaire demeurera certes accommodante, avec des taux d'intérêt réels restant en territoire négatif, mais moins favorable qu'en 2020-2021, conduisant presque mécaniquement à un ajustement des valorisations des actifs. La vigueur du dollar en ce début d'année pourrait se dissiper progressivement à partir de mi 2022, à mesure que les marchés intégreront les hausses de taux. Dans cette normalisation à plusieurs vitesses où la BCE sera en retrait, il faudra peut-être modérer les anticipations de rebond fort de la monnaie.

Les pays émergents se préparent voire anticipent cette normalisation de la politique monétaire américaine. Certains ont déjà pris de l'avance, à l'instar de la Banque Centrale du Brésil et de celle de l'Afrique du Sud qui ont augmenté leurs taux sous pression d'une inflation qui accélère et d'une devise fragilisée, au risque de freiner leur croissance. Dans ce panorama monétaire, il y a une exception notable, la Chine qui baisse ses taux pour renforcer son soutien à l'économie, notamment face à la crise dans le secteur de l'immobilier et à la menace de reprise de l'épidémie.

Le principal risque de ce scénario de normalisation est une remontée trop brutale des taux longs qui aurait un impact négatif sur les marchés actions et sur les primes de risque obligataires. Le début d'année a permis de matérialiser une partie de ce risque, avec un taux 10 ans américain qui a atteint 2%, conjointement avec une correction des valeurs de croissance et un écartement des spreads de crédit.

L'autre risque important qui se manifeste en ce début d'année 2022 reste bien évidemment la montée des

tensions géopolitiques en Europe de l'est, conduisant à la fois à une récession en Europe et à un retour de la volatilité sur les pics de l'année 2021.

Du côté des entreprises, un retour à des niveaux de croissance des bénéfices plus normaux est à anticiper après le boom de 2021. La révision à la baisse des prévisions conduit mécaniquement à entrevoir une croissance des bénéfices beaucoup plus modérée. Par ailleurs, les tensions sur les matières premières accroissent la pression sur les marges. Par conséquent, nous pensons que le thème clé de 2022 sera la durabilité des marges bénéficiaires et la génération de flux de trésorerie.



03

*Rapport d'Activité
CA Indosuez (Switzerland) SA*



CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2021 un résultat opérationnel de CHF 34,1 millions et un bénéfice net de CHF 28,1 millions.

Présent depuis 145 ans dans le pays, avec 930 collaborateurs en moyenne pour l'année 2021 et CHF 1'525 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur parmi les banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose à fin 2021 de deux grands domaines d'activité :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières.

Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie dans quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong SAR et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi et Dubaï.

Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

Une sécurité garantie par notre appartenance à l'un des groupes bancaires les plus solides au monde.

Une gamme de produits et de services à forte valeur ajoutée, accessible dans toutes les implantations de booking et, dans une large mesure, depuis les autres implantations.

Une relation clientèle personnalisée inhérente à notre taille humaine.

La combinaison de ces trois atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.



MESSAGE DES DIRIGEANTS

CA Indosuez (Switzerland) SA



Jean-Yves Hocher

Président du Conseil d'administration
CA Indosuez (Switzerland) SA

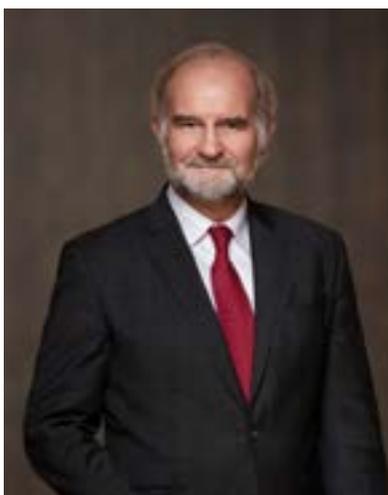
2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie mondiale, affectant toutes et tous, mais aussi par un fort rebond économique dans la plupart des régions et une performance remarquable des marchés financiers. CA Indosuez (Switzerland) SA a persévéré et poursuivi les deux objectifs principaux que nous nous étions fixés, la protection de la santé de tous et le service de nos clients, en dépit d'un environnement sanitaire compliqué.

Le retour à la profitabilité, après une année 2020 bousculée par quelques événements exceptionnels, illustre la résilience et le dynamisme de la banque. La motivation et l'adaptabilité de nos collaboratrices et collaborateurs, en Suisse, au Moyen-Orient et en Asie, ont permis de continuer notre transformation ainsi que l'amélioration de notre offre et de notre efficacité.

La digitalisation de nos processus s'est accélérée, l'intégration systématique de la dimension environnementale dans notre offre, la notation ESG de nos portefeuilles et de nos propositions d'investissement, le renforcement de nos contrôles et de notre protection en matière de cyber sécurité, la mise en œuvre des dispositions permettant le respect au 1^{er} janvier 2022 de la nouvelle loi sur les services et établissements financiers (LSFin et LEFin) sont autant d'exemples de la réactivité et du dynamisme qui caractérisent notre maison.

Nous appuyant sur nos deux métiers que sont la Gestion de Fortune internationale et la Banque de Financement et d'Investissement, avec le soutien du groupe Crédit Agricole dont nous portons fièrement les engagements d'utilité, de service clients et de solidarité, nous sommes confiants dans notre capacité à poursuivre notre développement. L'expertise Indosuez, le dévouement et l'éthique de nos équipes ont été reconnus par nos pairs et analystes, avec plus d'une vingtaine de prix en Asie, en Europe et en Suisse.

En ce début d'année, bouleversé par un conflit militaire d'une envergure inconnue en Europe depuis 70 ans, notre engagement pour assurer la préservation du patrimoine de nos clients est plus fort que jamais et continuera de mobiliser toutes les forces de la banque.



Jean-François Deroche

Chief Executive Officer
CA Indosuez (Switzerland) SA

LA GESTION *de Fortune*

UNE ANNÉE 2021 SOUS LE SIGNE DE L'AGILITÉ

L'année 2021 a encore testé la capacité d'adaptation de nos banquiers. Les vagues successives de la pandémie ont imposé un mode de travail hybride, entre relance de l'économie et retour temporaire des contraintes sanitaires. Les collaboratrices et collaborateurs d'Indosuez Wealth Management n'ont pas ménagé leurs efforts pour accompagner nos clients en s'appuyant sur un environnement opérationnel agile. Désormais rodés à l'exercice, ils les ont accompagnés avec une grande efficacité dans des contextes de marché complexes et parfois difficiles à appréhender tout en conservant une grande proximité.

Les marchés financiers ont globalement anticipé la sortie de crise comme le démontre l'excellente performance des marchés actions américains et européens l'an dernier. Cela dit, les investisseurs eux aussi ont dû faire preuve d'agilité compte tenu du changement profond de paradigme. La Chine par exemple a accéléré les réformes liées à son projet de « prospérité commune » en imposant de nouvelles réglementations à des secteurs tels que l'éducation ou les nouvelles technologies pendant que son secteur immobilier faisait face à de grands risques de faillite, conséquences d'un endettement considérable.

Les banques centrales, elles, ont gardé une posture accommodante tout au long de l'année qui vient de s'écouler, au prix de rendements faibles pour les portefeuilles obligataires mais à la faveur d'une stabilité des principales devises mondiales.

UN CHANGEMENT DES RÈGLES DU JEU EN 2022

L'un des principaux challenges auxquels font face tant les investisseurs que les banquiers centraux est le retour de l'inflation, notamment aux Etats-Unis. L'indice des prix à la consommation a bondi de 7% l'an dernier sous l'effet de la reprise économique mondiale combinée à des problèmes d'approvisionnement dus à la pandémie, un marché du travail très soutenu et les prix élevés des hydrocarbures. Le ton des banques centrales, et notamment de la Réserve Fédérale américaine (Fed) a donc radicalement changé en fin d'année, sonnant la fin des politiques monétaires très accommodantes. Si la

Banque Nationale Suisse ne devrait pas augmenter ses taux d'intérêt cette année, la Fed pourrait être amenée à le faire afin de contribuer à juguler un niveau d'inflation au plus haut depuis 40 ans.

Face à la fin de l'argent « gratuit », les investisseurs devront davantage faire face à de nouvelles règles du jeu imposées par les banques centrales et devront encore faire preuve d'agilité car l'environnement de taux d'intérêt plus élevés ne sera pas nécessairement propice aux mêmes secteurs et classes d'actifs que lors des deux années écoulées.

REPENSER LA GESTION DE FORTUNE

Un contexte inflationniste doublé d'un regain de volatilité exige de la part de nos équipes une surveillance accrue et une disponibilité de tous les instants pour nos clients. L'objectif étant de pouvoir conseiller nos clients de manière pertinente, en sélectionnant par exemple les bons instruments de couverture pour qu'ils puissent se prémunir contre l'érosion de leurs actifs induite par l'inflation. Notre expertise dans le placement et le financement d'actifs réels, comme le Private Equity ou l'immobilier, nous permet également de leur proposer une offre plus large et différenciante, laquelle est particulièrement appréciée de notre grande clientèle. En effet, grâce aux compétences d'Indosuez et à la solidité du groupe Crédit Agricole, nous offrons à nos clients la possibilité de sécuriser leurs avoirs en dehors des marchés traditionnels. Les placements privés ont aussi toute leur place dans un portefeuille dans un contexte de marché plus volatil. Nos clients peuvent également compter sur notre expertise en matière de structuration, que leur patrimoine soit de nature simple ou complexe, nationale ou transnationale.

La publication du rapport du GIEC en août dernier et la COP26 en novembre nous ont rappelé, s'il le fallait, que la transition énergétique reste un enjeu majeur. Notre offre en investissement responsable est donc aujourd'hui étoffée aussi bien au niveau des fonds, que des mandats et des instruments financiers tels que les produits structurés verts. Avec notre partenaire Amundi, nous avons par ailleurs mis en place un système de notation ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) de plus 11'000 sociétés permettant notamment à nos clients d'évaluer la durabilité de leurs portefeuilles.



**Isabelle
Jacob-Nebout**

Directrice Wealth Management

UNE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE RENFORCÉE

Afin de pouvoir continuer à jouer un rôle de premier plan dans la gestion de fortune internationale, il est capital de pouvoir continuer à renforcer ses compétences. Voilà pourquoi nous avons mis en place un plan de recrutement ciblé sur l'ensemble des zones géographiques où nous sommes actifs, et nous avons lancé en coordination avec nos équipes de formation la certification de nos banquiers en relation avec la clientèle selon les normes les plus strictes de l'industrie. Nous avons également consolidé notre ligne de *Business Risk Management* pour continuer de sécuriser notre développement. La digitalisation de notre offre et de nos processus s'est également poursuivie tout au long de 2021 avec des avancées significatives, notamment dans ce qui a trait aux processus commerciaux clés, comme l'ouverture de comptes, désormais concentrée en un point d'entrée unique pour plus d'efficacité, de rapidité et de qualité de service. Nous disposons également aujourd'hui d'un outil unique présentant aux équipes, sous forme digitale, les univers et propositions d'investissement d'Indosuez Wealth Management. Une solution qui devrait être prochainement ouverte à l'ensemble de nos clients et de nos tiers gérants.

En matière réglementaire, la loi sur les services financiers (LSFin) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Tout est désormais en place pour que nous puissions mettre en adéquation nos services et nos produits d'investissement en fonction des mandats ou des conventions de conseil signées avec nos clients, et bien sûr de leurs appétits



L'acquisition de la grande clientèle est un élément central de la stratégie de développement de CA Indosuez (Switzerland) SA, car ce profil de clients, essentiellement internationaux, exige l'expertise d'un partenaire capable de répondre de manière spécifique et globale à de larges problématiques patrimoniales. »



aux risques de marchés. Par ailleurs, la présence systématique d'un conseiller en investissement, ainsi que le renforcement de la fonction compliance par zone géographique vont permettre à nos banquiers d'assurer toutes les fonctions d'un chef d'orchestre en s'appuyant sur toutes les expertises nécessaires. En effet, la réunion de ces diverses compétences nous permettra de mieux répondre aux spécificités de chaque profil d'investissement, de mieux gérer les risques et ainsi de continuer à garantir le plus grand respect des règles de *suitability*.

UNE STRATÉGIE COMMERCIALE AMBITIEUSE POUR 2022

Face aux challenges que pose ce monde en constante évolution, nos clients peuvent compter sur des expertises de pointe et de fortes synergies entre nos équipes.

Nous allons par ailleurs redoubler d'efforts pour poursuivre notre croissance et consolider nos activités autour de trois axes : la conquête commerciale, le renforcement de l'offre destinée à de très grands clients et la consolidation de notre efficacité opérationnelle via la mise en place de solutions digitales. Soulignons ici que l'acquisition de la grande clientèle est un élément central de la stratégie de développement de CA Indosuez (Switzerland) SA, car ce profil de clients, essentiellement internationaux, exige l'appui d'un partenaire capable de répondre de manière spécifique et globale à de larges problématiques patrimoniales. Un avantage que nous cultivons et qui fait toute la différence sur les places financières où nous sommes présents.

LA BANQUE DE FINANCEMENT *et d'investissement*

INTERNATIONAL TRADE & *transaction banking (ITB)*

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET DE CROISSANCE POUR ITB DANS UN MARCHÉ PORTEUR

2021 a de nouveau été une année atypique pour le commerce international, marquée par une reprise soutenue des échanges suite au retour de la croissance, mais également par les intenses perturbations liées à la remise en route chaotique des chaînes de production et d'approvisionnement mondiales.

Ce contexte macro-économique, à la fois dynamique et perturbé, a non seulement entraîné une forte hausse des prix des matières premières mais également une importante volatilité de ceux-ci amplifiée par les incertitudes sur le front de la pandémie, offrant au global des opportunités commerciales très favorables aux sociétés de négoce international qui constituent le cœur de notre clientèle.

Comme elles étaient déjà parvenues à le faire en 2020 dans des conditions de marché encore plus heurtées, les grandes maisons de courtage disposant d'actifs logistiques et de stockage ainsi que d'une très bonne maîtrise des risques de prix, ont de nouveau su profiter de ces conditions de marché particulières pour arbitrer des positions et dégager des marges bénéficiaires.

La quasi-totalité des matières premières ont en effet vu leur prix augmenter sur l'année avec de fortes variations au cours de celle-ci, particulièrement dans le secteur de l'énergie mais aussi dans celui des métaux industriels ainsi que des produits agricoles.

Le prix du Brent, le pétrole brut extrait en Mer du Nord et utilisé comme référence de marché en Europe a subi une volatilité très élevée tout au long de l'année.

Sur le marché du gaz, de très fortes tensions d'approvisionnement, particulièrement en Europe sur fonds de tensions géopolitiques, ont entraîné une



Camille Sednaoui

Responsable ITB Suisse

volatilité et des niveaux de prix sans précédents avec des cours multipliés par 6x entre les points les plus bas et les plus hauts de l'année.

Les prix des métaux industriels (cuivre, aluminium, nickel...) ont également sensiblement augmenté sur l'année, là encore dans un contexte de forte volatilité générée par les multiples pénuries affectant l'industrie et les transports, qui ont entraîné des ralentissements de la production et une reprise erratique des importations de la Chine, le principal acheteur de la planète.

Les produits agricoles ont connu sensiblement la même évolution sur l'année avec une tendance clairement haussière accompagnée d'une importante volatilité, à l'image du sucre dont les prix ont connu plusieurs variations à la hausse et à la baisse de plus de 20% en quelques semaines, ou encore du café dont le prix a quasiment doublé entre janvier et décembre.

Portés par cet environnement de marché favorable et tout en appliquant une politique de développement commercial très sélective sur une base de clientèle désormais recentrée, nous avons pu accompagner quotidiennement nos clients dans le financement de leurs transactions grâce aux ressources mises à notre disposition par la Banque et grâce à l'implication sans faille de nos équipes front et back-office dans des conditions de travail contraintes par la pandémie. En synergie avec le Corporate Coverage, nos départements Trade & Export Finance et Cash-Management ont également poursuivi avec succès



Au-delà de ces résultats très satisfaisants en termes commerciaux et de maîtrise du risque, 2021 restera également marquée par l'affirmation concrète de nos ambitions d'accompagnement de nos clients dans la transition énergétique, avec notamment la mise en place croissante de facilités de crédits incluant des critères de développement durables.



leur développement grâce notamment au renforcement de leur offre en matière de financement de créances et de solutions de paiement automatisées.

L'année 2021 s'est ainsi conclue pour ITB par une performance commerciale supérieure à nos attentes suite au recentrage de notre stratégie.

Plus encore, grâce à la revue complète et au renforcement de nos processus opérationnels, de nos contrôles et de nos exigences documentaires, nous terminons l'année avec un coût du risque extrêmement faible, attestant de la solidité de notre activité.

Au niveau opérationnel, l'implémentation au niveau de notre back-office d'un nouvel outil mondial digitalisé de gestion de nos engagements a été l'un des points marquants de l'année. Nous allons encore poursuivre et amplifier sur 2022 ces investissements digitaux avec la mise en place dans nos équipes front-office d'un outil intégré de gestion des financements transactionnels mais également en systématisant l'utilisation des solutions IT de notre partenaire stratégique Komgo.

L'affirmation de notre stratégie commerciale et de transition énergétique, le renforcement de nos processus, de nos contrôles et la concrétisation de nos ambitions digitales ont ainsi permis à ITB en 2021 d'ancrer les fondements de son développement pour les années à venir.



Frank Bervillé

Responsable Coverage

LA COUVERTURE *des grandes entreprises* *(coverage)*

L'année 2021 a connu une activité en progression par rapport à 2020 avec les grandes entreprises suisses et internationales (hors commodity traders). Nous avons accompagné et soutenu nos clients corporate en 2021 au travers d'opérations significatives de financement (syndication), de Trade Finance et Supply Chain Finance, d'émissions sur les marchés obligataires, et enfin par une activité soutenue dans les dérivés de taux, change et actions.

GOVERNANCE *d'entreprise*

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Structure Opérationnelle

CA Indosuez(Switzerland)SA est une société anonyme de droit suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège, sa filiale et son réseau de succursales et de bureaux de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez(Switzerland) SA repose sur une structure par Métiers et par Fonctions de support et de contrôle, auxquels s'ajoute une Fonction Coverage, et dont les responsables rapportent au Chief Executive Officer. Chacun d'eux est membre du Comité exécutif.

Les filiales, succursales et bureaux de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du Métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez(Switzerland)SA, conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés ou implantations actives suivantes :

CA Indosuez(Switzerland)SA, et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2021.

légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de Consolidation

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés détenues, celles qui le sont directement ou indirectement à plus de 50 %. Il comprend au 31 décembre 2021 la société active suivante qui n'est pas cotée :

Raison sociale : CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA

Siège social : Lugano

Capital-actions : CHF 1 800 000

Participation détenue : 100 %

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole S.A. publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture. En revanche, la filiale de la Banque rentre dans le périmètre de sa surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA - SIÈGE SOCIAL, GENÈVE, SUISSE

SUCCURSALES

Lausanne

Lugano

Zurich

Singapour

Hong Kong

FILIALE ¹

CA Indosuez Finanziaria SA
Lugano Suisse

1. CA Indosuez(Switzerland)SA a décidé, en tant qu'actionnaire et dans le cadre de l'Assemblée générale de sa filiale CA Indosuez Switzerland(Lebanon)SAL, de la cessation des activités de cette dernière à partir du 1^{er} décembre 2020. CA Indosuez Switzerland (Lebanon)SAL est entrée en liquidation volontaire en décembre 2021.

2. CA Indosuez Wealth (Brasil)DTVM S.A. a cessé d'exercer au 30 septembre 2021 le rôle de représentant de CA Indosuez (Switzerland)SA au Brésil.

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Dubaï

REPRÉSENTATIONS ²

Montevideo à travers CA Indosuez Wealth (Uruguay) Servicios y Representaciones S.A., filiale de CA Indosuez

São Paulo à travers Banco Crédito Agricole Brasil S.A., filiale de CA Indosuez

Rio de Janeiro à travers Banco Crédito Agricole Brasil S.A., filiale de CA Indosuez

1.2 . ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez(Switzerland)SA est détenue à 100 % par CA Indosuez, société faitière qui, depuis le 1^{er} juillet 2021, regroupe et fédère les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez est issue d'une fusion par incorporation de l'ancienne holding du groupe Indosuez Wealth Management, CA Indosuez Wealth (Group), dans sa filiale directe française, CA Indosuez Wealth (France)S.A. Cette dernière a été renommée CA Indosuez à cette date.

CA Indosuez est détenue à 100 % par CACIB, la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

CACIB est elle-même détenue à 97,77 % par Crédit Agricole SA (97,33% directement et 0,44% via une filiale directe entièrement détenue) société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (55,5%) et des droits de vote (57,5%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opérable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2406 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 10,2 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 44,5 %. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Le groupe Crédit Agricole est le 10^{ème} groupe bancaire mondial par la taille de son bilan (The Banker, Juillet 2021).

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA par un tiers externe au Groupe Crédit Agricole.

1.3 . PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5 % de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland)SA.

GRUPE
CRÉDIT AGRICOLE :

10^e

GRUPE
BANCAIRE MONDIAL

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez(Switzerland) SA comprend 11 membres au 31 décembre 2021, nommés par l'Assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée générale ordinaire se prononce annuellement sur la composition du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2021 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Louis Bertrand et a nommé Madame Christine Florentin pour lui succéder, avec effet à l'issue de la séance du Conseil d'administration du même jour .

L'Assemblée générale extraordinaire a par ailleurs pris acte, en décembre 2021, de la démission de Monsieur Christophe Ramstein avec effet au 31 décembre 2021 et a nommé, pour lui succéder au 1^{er} janvier 2022, Madame Biba Homsy.

Le Conseil d'administration réitère ses remerciements aux membres sortants pour leurs contributions et leur engagement.

Un des Vice-Présidents est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité exécutif. La majorité des membres n'exerce actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en a exercé aucune au cours des deux dernières années.

Ils n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leurs formation, connaissances et expériences. L'appréciation d'aptitude des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA.

Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de rémunération.

² Ce pourcentage inclut les éventuelles actions détenues par les employés du Groupe Crédit Agricole et les actions détenues par Crédit Agricole SA elle-même.

2.2 MEMBRES

JEAN-YVES HOCHER

Président et membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- ▶ Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- ▶ Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur général en 1997.
- ▶ Il est nommé en 2001 Directeur général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur général de Predica.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur (depuis le 1^{er} juillet 2021) et Président du Comité d'audit et des risques (depuis le 15 juillet 2021) de CA Indosuez.
- ▶ Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Group)(jusqu'à fin juin 2021).
- ▶ Administrateur Vice-Président de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe.

- ▶ Il prend enfin, en 2010 et jusqu'à sa retraite fin octobre 2018, les fonctions suivantes :
- ▶ Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
- ▶ Directeur général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).
- ▶ Administrateur Président de Caceis Investor Services (jusqu'à fin octobre 2018).
- ▶ Administrateur Président et Président du Comité des nominations de CACEIS Bank (jusqu'à fin octobre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Président de Jean-Yves Hocher Conseil S.A.S.U.

PIERRE MASCLÉ

Vice-Président depuis le 20 décembre 2019.

Président du Comité de rémunération depuis le 20 décembre 2019. De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'École Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- ▶ Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Directeur général Adjoint de CA Indosuez, en charge du développement commercial, et membre du Comité de Direction du Groupe Indosuez Wealth Management (depuis le 1^{er} juillet 2021).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur Président du CA Indosuez Wealth (Asset Management) (depuis le 19 août 2019).
- ▶ Administrateur de CFM Indosuez Wealth (depuis le 12 décembre 2019).

ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.

- ▶ Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement puis devient, de janvier 2017 à juin 2019, Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour. Dès juillet 2019, il prend des fonctions de direction opérationnelle pour le groupe Indosuez Wealth Management.

- ▶ Administrateur de Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (depuis le 26 novembre 2019).
- ▶ Administrateur de CPR Asset Management (depuis 9 avril 2020).
- ▶ Administrateur de CAIIS Limited (jusqu'au 28 décembre 2018).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication : aucun.

JACQUES BOURACHOT

Vice-Président depuis le 29 avril 2015. Membre depuis le 29 avril 2014. Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3ème cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.
- ▶ De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de L'institut des Transports et de la Planification de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- ▶ Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA (depuis 2014).
- ▶ Administrateur d'Azqore SA (depuis 2018).

- ▶ De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- ▶ En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001.
- ▶ De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl
- ▶ Administrateur Président et Directeur Général de LOGFI SA.

GIOVANNI BARONE-ADESI

Membre depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalités canadienne, suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un MBA et d'un doctorat de la Graduate School of Business de l'Université de Chicago aux États-Unis, lauréat en ingénierie électrique de l'Université de Padova en Italie.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

- ▶ Il débute sa carrière en 1981 comme professeur assistant de finance au Canada. Il poursuit comme Professeur associé de finance en 1983 puis, depuis 1987 comme Professeur de finance dans différentes universités en Suisse, au Royaume- Uni, au Canada et aux États-Unis.

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Administrateur Président d'OpenCapital SA (depuis 2010)
- ▶ Membre de l'Advisory Board de COMOI Consulting S.p.A (depuis 2005).

JEAN-LOUIS BERTRAND

Membre depuis le 23 février 2012 jusqu'au 29 septembre 2021.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015 jusqu'au 29 septembre 2021.

Membre du Comité de rémunération depuis le 29 avril 2015 jusqu'au 29 septembre 2021.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Paris, ainsi que d'un MBA HEC-CPA, et d'une certification d'administrateur de sociétés de l'Institut Français des Administrateurs / Sciences PO Paris.
- ▶ De 1975 à 1987, il commence sa carrière comme banquier commercial à l'international au sein du groupe ABN AMRO et de sa filiale Banque Neufilze; responsable de l'Asian Currency Unit à Singapour de 1983 à 1985 et responsable des grandes entreprises pour la France de 1985 à 1987.
- ▶ De 1987 à 2000, il poursuit comme banquier de marchés auprès de la Caisse de gestion Mobilière (devenue CPR). Il est successivement responsable des activités de trading et de vente de valeurs du Trésor français, puis des activités en direction des Émetteurs, puis de l'intermédiation sur les marchés auprès des émetteurs

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur de CPR Asset Management.

et des investisseurs, puis Directeur général de Banque CPR.

- ▶ De 2000 à 2012, il exerce comme banquier d'investissement auprès de CACIB. D'abord comme Senior Banker pour de grands clients corporate, puis dès 2009, nommé membre du Comité de direction, comme responsable du coverage des grands clients français, corporate et investisseurs institutionnels, puis comme responsable mondial du coverage des institutions financières, jusqu'à sa retraite.
- ▶ Il prend enfin, en 2010 et jusqu'à sa retraite fin octobre 2018, les fonctions suivantes :
- ▶ Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
- ▶ Directeur général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Aucun

BASTIEN CHARPENTIER

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018. De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- ▶ Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997.
- ▶ De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Directeur Général Adjoint de CA Indosuez, en charge du fonctionnement, et membre du Comité de Direction du Groupe Indosuez Wealth management (depuis le 1er juillet 2021)
- ▶ Directeur Général Adjoint CA Indosuez Wealth (Group), en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier, et membre du Comité de Direction du Groupe Indosuez Wealth Management (depuis décembre 2017 et jusqu'à fin juin 2021).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur (depuis 2018), membre du Comité d'audit et des risques et du Comité de rémunération de CA Indosuez Wealth (Europe).
- ▶ Administrateur de CA Indosuez Wealth (France)(jusqu'au 3 février 2020).

ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income.

- ▶ A partir de 2004, il est Directeur général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale.
- ▶ En 2012, il devient Directeur général de CACEIS Bank en Allemagne.
- ▶ Dès décembre 2017, il prend des fonctions de direction opérationnelle pour le Groupe Indosuez Wealth Management.

- ▶ Censeur de CA Indosuez Wealth (France)(depuis le 7 février 2020 et jusqu'à fin juin 2021).
- ▶ Administrateur (depuis 2018) et membre du Comité d'audit et risque de CFM Indosuez Wealth.
- ▶ Administrateur Vice-Président d'Azqore SA.

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ aucun.

LAURENT CHENAIN

Membre depuis le 1^{er} janvier 2019. Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 1^{er} janvier 2019.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un diplôme de 3^{ème} cycle /master de l'ESCP.
- ▶ En 1988 il débute au sein du département Corporate de la Banque Indosuez à Londres. Il rejoint ensuite en 1989 la Direction des Financements de Projets à Paris au sein de laquelle il occupe différents postes, tout d'abord dans l'équipe infrastructure puis dans celle Energie, où il contribue au développement de la franchise de la banque dans le secteur « Oil & Gas » dont il prend la tête en 1997.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité de Direction de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis décembre 2018.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur de Crédit Agricole CIB AO, Russie (depuis le 1^{er} janvier 2019).
- ▶ Administrateur de Crédit Agricole Leasing & Factoring (depuis le 1^{er} janvier 2019).

En 2000, il rejoint l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO du Crédit Agricole Indosuez, dont il prend en 2003 la responsabilité pour la France. Entre 2004 et 2009, il codirige ensuite l'équipe des Financements d'acquisitions / LBO du Calyon/Crédit Agricole CIB et en prend la tête en 2010. En 2012 il rejoint le Département des Financements Structurés de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank comme responsable mondial de la Direction de l'Immobilier et de l'Hôtellerie (DIH) jusqu'en novembre 2018.

- ▶ Administrateur de Crédit Agricole Immobilier (jusqu'en décembre 2018).
- ▶ Administrateur de Komgo SA (depuis le 8 juillet 2020).

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :
Vice-Président de la France en Marche.

KATIA COUDRAY CORNU

Membre depuis le 28 juin 2019. Membre du Comité de rémunération depuis le 29 septembre 2021. Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Bachelor en économie, finance et comptabilité de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice, du diplôme international de Certified International Investment Analyst CIIA[®], ainsi que d'une certification de l'Académie des Administrateurs (ACAD).
- ▶ Entre 1994 et 2001, elle occupe différentes fonctions dans le domaine des fonds et du private equity au sein de plusieurs établissements bancaires suisses. Elle devient ensuite, pendant 10 ans, responsable de la plate-forme multi-gestion et innovation de l'Union Bancaire Privée.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

- ▶ Elle rejoint en 2011 Syz Group en tant que responsable du développement des produits puis de l'investissement, et enfin, de 2015 à 2018, CEO de Syz Asset Management.
- ▶ En 2019, elle devient consultante indépendante pour le groupe Reyl & Cie, dont elle rejoint en juillet 2019 l'unité de gestion institutionnelle en tant que responsable de l'investissement à impact social puis, début 2020, Directrice Générale d'une nouvelle filiale dédiée à l'investissement durable, Asteria Investment Managers SA.

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :
Administratrice de GAM Holding AG

CHRISTOPH RAMSTEIN

Membre depuis le 19 novembre 1999 jusqu'à fin décembre 2021. Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015 et jusqu'à fin décembre 2021. Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'une licence en économie de l'Université de St. Gall et d'une licence en droit de l'Université de Zurich, avocat au barreau de Zurich.
- ▶ De 1981 à 1983, il commence sa carrière comme collaborateur auprès du cabinet Pestalozzi à Zurich.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Président du Conseil de la fondation d'utilité publique Werner Abegg Fonds.

- ▶ En 1983 il rejoint le cabinet Milbank, Tweed, Hadley & McCloy à New York.
- ▶ En 1986, il rejoint à nouveau Pestalozzi et exerce en qualité d'associé jusqu'en 2014, puis comme conseil.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

CÉDRIC TILLE

Membre depuis le 29 juin 2017. Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- ▶ Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (depuis 2011).

- ▶ En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et enseigne, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelors en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

- ▶ Consultant scientifique externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).

FRANÇOIS VEVERKA

Membre depuis le 23 mars 2017. Président du Comité d'audit et des risques depuis le 23 mars 2017. Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- ▶ Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006)

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de CFM Indosuez Wealth (depuis octobre 2017).
- ▶ Administrateur d'Amundi UK Ltd (jusqu'en juin 2020).
- ▶ Administrateur d'Amundi Luxembourg SA (depuis mars 2018 et

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris) (depuis janvier 2010).

et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers.

- ▶ En 2007, il devient ensuite Directeur général de la Compagnie de Financement Foncier.
- ▶ Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

jusqu'au 3 mai 2021).

- ▶ Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg)(depuis mai 2016).
- ▶ Membre du Comité de surveillance d'Amundi Asset Management (depuis mai 2018).
- ▶ Censeur auprès d'Amundi Group (jusqu'à février 2018).

- ▶ Administrateur, Président du Comité des risques de Milléis Banque SA (dénommée Barclays France SA depuis août 2017 jusqu'en avril 2018).

CHRISTINE FLORENTIN

Membre depuis 29 septembre 2021. Membre du Comité d'audit et des risques, depuis le 29 septembre 2021. Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Master in Management de l'ESCP Business School et d'un diplôme de Certified Accountant de l'Ordre des Experts comptables (France).
- ▶ Après un début de carrière en 1981 dans l'audit comptable auprès d'Ernst & Young, elle occupe successivement plusieurs postes à responsabilités auprès du Crédit Commercial de France puis du Groupe HSBC en France, couvrant le contrôle de gestion, les projets

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Présidente de la société Florentin Expertise Comptable S.A.S.U.

et le suivi des filiales et participations, la gestion financière, le contrôle interne, l'administration du système d'information.

- ▶ Elle en devient Secrétaire Général du métier gestion d'actifs en 2000. Elle en rejoint ensuite la banque privée comme Directeur Financier en 2006, puis comme Chief Administrative Officer en 2012.
- ▶ Retraitée depuis 2018, elle assure désormais la Présidence de la société Florentin Expertise Comptable.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

BIBA HOMSY

Membre depuis 1^{er} janvier 2022. Membre du Comité d'audit et des risques depuis 1^{er} janvier 2022.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1. De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire du brevet d'avocat du Barreau de Genève, d'un master en droit français avec spécialisation en droit européen et d'un master en droit suisse ainsi que d'un « Global Certificate Program for Regulators of Securities Markets » de la Harvard Law School.
- ▶ Elle débute sa carrière en tant que juriste d'entreprise et au sein de différentes études d'avocats, principalement à Genève.
- ▶ En 2011, elle entre à la FINMA en tant qu'avocate au sein de la Division des Affaires Stratégiques et s'occupe successivement

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- ▶ Aucune

Autres activités et groupements d'intérêts sujets à publication :

- ▶ Administratrice et Présidente du Comité d'audit et des risques de Quilvest (Switzerland) Ltd.
- ▶ Administratrice de Quiltrust Limited (Suisse).
- ▶ Présidente de l'association LetzBlock (Luxembourg).
- ▶ Fondatrice et Administratrice de OpenVASP (Suisse).
- ▶ Membre du Groupe de Travail Anticorruption du World Economic Forum (Suisse).

de coopération internationale et de procédures d'Enforcement pour ensuite, de 2013 à 2016, se voir confier la responsabilité du groupe Coopération Internationale.

- ▶ En 2017, elle devient Responsable Compliance et lutte anti-blanchiment pour la filiale luxembourgeoise du Credit Suisse et de ses succursales européennes.
- ▶ Depuis 2020, elle exerce en tant qu'avocate indépendante au sein de son cabinet Homsy Legal et en tant qu'administratrice indépendante, en Suisse et au Luxembourg.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- ▶ Aucun

- ▶ Administratrice de l'Institute for Financial Integrity and Sustainability (IFIS) (Luxembourg).
- ▶ Membre du Comité scientifique du CAS Digital Finance de l'Université de Genève (Suisse).
- ▶ Experte Nationale pour ISO International Organization for Standardization (Luxembourg).
- ▶ Présidente du Groupe Blockchain Crypto de l'Association des Compliance Officers (Luxembourg).



GOVERNANCE

d'entreprise

2.3. ORGANISATION

2.3.1. *Fonctionnement*

Le Conseil d'administration se réunit en principe quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement interne.

Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer.

En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni six fois et a tenu deux séances par voie de circulation.

2.3.2. *Compétences*

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance des risques et de l'adéquation du système de contrôle de la gestion de la Banque.

A ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité exécutif, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance).

Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés. Il décide entre autres des changements d'activités, de

structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de ses objectifs et de son mode de travail.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2021 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : Messieurs François Veverka (Président), Laurent Chenain, Christoph Ramstein et Madame Christine Florentin. Dès le 1^{er} janvier 2022, Madame Biba Homsy succède à Monsieur Christoph Ramstein.
- Comité de rémunération : Messieurs Pierre Masclat (Président) et Bastien Charpentier et Madame Katia Cornu Coudray.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur Secrétariat. Ils ont des compétences décisionnelles limitées et facilitent la prise de décisions du Conseil en lui donnant leur préavis.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de boucllements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil.

Le Règlement interne précise plus en détail les rôles, tâches et des responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.4. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Chief Executive Officer s'entretient régulièrement, hors séances du Conseil, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Il met à leur disposition les procès-verbaux des séances du Comité exécutif. Le Chief Executive Officer informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Chief Executive Officer ou d'autres membres du Comité exécutif, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants
 - les changements de politiques et de stratégies
 - les changements organisationnels importants
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques

- la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs)

- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités

- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures significatifs en cours la situation des fonds propres et de la liquidité

- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne

- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne

- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre

- les politiques en matière de risques

- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi

- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale

- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :

- la politique en matière de personnel et de rémunération

- la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale

- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Chief Executive Officer assiste à toutes les séances du Conseil d'administration et en principe à toutes celles de ses Comités. Les membres du Comité exécutif et les spécialistes internes, voire d'éventuels experts externes mandatés sur des points particuliers, participent à toutes les séances des Comités du Conseil dans la mesure des sujets à l'ordre du jour qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques traitant des sujets d'audit et assiste également à toutes celles traitant des autres

sujets du ressort de ce Comité. Le réviseur responsable de la société d'audit participe aux séances de ce Comité pour les points traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe auxdites séances pour les points traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre auxdites séances pour les points traitant des comptes, du budget, fonds propres, des liquidités, des risques de taux et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs ont accès dès leur nomination à une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre d'informations lors de chaque séance du Conseil d'administration sur les évolutions significatives en matière de veille légale et réglementaire et d'une séance annuelle de formation. En 2021, cette formation a couvert, pour tous les membres, les évolutions importantes dans les domaines des sanctions internationales, de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, de la protection de la clientèle et de la démarche éthique. Elle a également couvert, à l'attention des nouveaux membres, les enjeux et les thèmes majeurs de conformité pour la Banque et le Groupe, ainsi que les obligations liées à la fonction d'administrateur.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés et de l'Inspection Générale pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle. Il tient également compte des rapports de l'organe de révision externe et de la société d'audit.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit

et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle, qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques, et qui constitue un instrument de contrôle et de gestion des risques à leur disposition. Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil.

L'Inspection Générale est composée de 12 membres (au 31 décembre 2021). Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée par Jean-Paul Bicot depuis le 1^{er} avril 2017, qui présente la formation et le parcours professionnel suivants :

- Titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers, d'un Master de Sciences et Techniques et d'une certification comme analyste par Standard & Poor's.
- Il débute sa carrière en 1987 à la Lyonnaise de Banque à Paris comme Responsable des risques et du contrôle de gestion marchés de capitaux. En 1992, il entre au Crédit Commercial de France comme Chef de Mission à l'Inspection Générale avant de rejoindre HSBC Capital Management en 1995 comme Responsable de la Gestion Monétaire et Court Terme. En 2000, il est nommé Co-Responsable de HSBC Securities Services en France. En mai 2010, il est appelé à diriger la ligne métier Inspection Générale du Groupe CACEIS (Paris, Luxembourg et Munich).

L'Inspection Générale planifie l'activité d'audit interne annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Les rapports émis à l'issue des missions d'audit interne consignent les constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont l'Inspection Générale discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques.

Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

L'Inspection Générale est surveillée et évaluée par le Comité d'audit des risques, qui juge de son efficacité et veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit. Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres du Comité exécutif sont responsables des tâches opérationnelles de la direction des affaires, de la gestion et de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général. Ils s'appuient à cette fin

sur les membres de la direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité exécutif peut déléguer une partie de ses attributions. Le Comité exécutif se réunit en principe deux fois par mois et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

2.4.1. Membres

Le Comité exécutif comprend 12 membres au 31 décembre 2021, nommés par le Conseil d'administration. Il a enregistré, en cours d'exercice, la sortie de Monsieur Hubert Vieille-Cessay et de Monsieur Marcel Naef, ainsi que l'entrée de Messieurs Olivier Alber, François Cavaye et Olivier Harou.

Le Comité exécutif réitère ses remerciements au membre sortant pour ses contributions et son engagement.

JEAN-FRANÇOIS DEROCHE

Chief Executive Officer et membre du Comité exécutif depuis janvier 2016.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de l'Institut d'Études Politiques Paris et Licencié en Droit.
- ▶ Il dispose d'une expérience internationale reconnue dans le secteur bancaire et financier depuis de très longues années. Il commence sa carrière au Crédit Lyonnais en 1982, où il occupe de nombreuses fonctions, parmi lesquelles Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston, Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement. Il devient ensuite Responsable de la Division Investment Banking au Japon.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Président du Conseil de Fondation de la Fondation Indosuez (Suisse)
- ▶ Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA
- ▶ Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA
- ▶ Administrateur de CA next bank (Suisse) SA
- ▶ Membre du Conseil de Fondation Genève Place Financière

- ▶ En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank afin de mettre en place la fusion des activités de marchés de capitaux entre Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais.
- ▶ En 2005, il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers, et en 2008, Responsable Global Market Division pour les Amériques.
- ▶ En 2011 et jusqu'en janvier 2016, il devient ensuite Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des États-Unis pour CACIB.

- ▶ Administrateur d'Azqore
- ▶ Membre du Comité de Direction Métier du Groupe Indosuez Wealth Management.

ISABELLE JACOB-NEBOUT

Directrice Wealth Management et membre du Comité exécutif depuis mars 2020.

De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures de l'Insec School of Business and Economics de Paris.
- ▶ Avant de rejoindre CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019, Isabelle Jacob-Nebout a exercé de nombreuses responsabilités au sein du groupe BNP Paribas, qu'elle a rejoint en 1988. Active depuis 15 ans en Suisse, elle dispose d'une expérience commerciale et en management opérationnel, ainsi que d'une connaissance approfondie des marchés non domestiques servis depuis la Suisse,

de même que de compétences reconnues dans les domaines de l'efficacité commerciale, du développement et de l'innovation.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Administratrice de CA Indosuez Finanziaria SA (depuis août 2020).
- ▶ Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (dès août 2020).
- ▶ Membre du Conseil l'Association ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), Genève.
- ▶ Membre du Bureau de l'Antenne suisse de l'ONG PSE (Pour un Sourire d'Enfant).

CAMILLE SEDNAOUI

Directeur International Trade & Transaction Banking et membre du Comité exécutif depuis juillet 2020. De nationalités suisse, française et libanaise.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures de l'Institut Technique de Banque à Paris.
- ▶ Il débute sa carrière en 1989 auprès de la Banque Trad à Paris. Lors de la fusion de celle-ci avec le Crédit Lyonnais, il en rejoint le département Commodities and Trade Finance.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de Fondation Indosuez (Suisse) (depuis 22 septembre 2021).

- ▶ En 2002, il poursuit son activité au Crédit Lyonnais à Genève avec pour mission le transfert du portefeuille des négociants et le développement de la franchise.
- ▶ En 2005, suite à la fusion avec CA Indosuez (Suisse) SA, il rejoint le département Energie et devient en 2018 Head of Mining, Metal and Soft Commodities.

FRANK BERVILLE

Directeur Coverage et membre du Comité exécutif depuis novembre 2011.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de l'École supérieure de Commerce Paris.
- ▶ Il débute sa carrière à la Banque Indosuez à Nairobi en 1992 en tant qu'analyste de crédit, puis rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en 1994 en tant qu'auditeur interne. Dès 1999, il devient Relationship Manager d'entreprises publiques ou grandes sociétés privées.

- ▶ En 2004, il est nommé banquier conseil, en charge d'un portefeuille de grandes entreprises françaises ou internationales, actives dans divers secteurs économiques.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis décembre 2020).
- ▶ Membre du Conseil de surveillance du Groupe Comte Serres SA, Nîmes.

OLIVIER ALBER

Directeur Juridique depuis mai 2012, membre du Comité exécutif depuis le 1^{er} janvier 2021.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Licencié en droit de l'Université de Genève et titulaire du Brevet d'avocat du Barreau de Genève.
- ▶ Il commence sa carrière en 1991 tant que conseiller juridique auprès de BNP Paribas (Suisse) SA (anciennement Banque Paribas (Suisse) SA), puis rejoint en 2000 le cabinet d'avocats Schellenberg Wittmer

pour s'investir dans l'activité de conseil en banque, finance et droit des sociétés pour ensuite, de 2006 à 2012, devenir Directeur Juridique de Barclays Wealth en Suisse, en charge également sur une partie de cette période des activités juridiques de Barclays Wealth Monaco et Milan.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Aucun

FRANCOIS CAVAYE

Directeur Compliance et membre du Comité exécutif depuis le 1^{er} mars 2021.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un diplôme d'ingénieur Agronome de l'AgroParisTech.
- ▶ Il entre en 1986 au du Crédit Lyonnais et occupe de nombreux postes à responsabilités dans différents domaines d'activité au sein du Groupe, en France et à l'international, tant dans les fonctions de support que dans la gestion de projets, pour ensuite devenir en 2014 l'Adjoint du Responsable Mondial de la Sécurité Financière de CACIB et enfin, en 2020, Responsable Mondial ad intérim de la Direction de la Conformité de CACIB.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez Suisse (depuis 22 septembre 2021).

VALERIA CHOLAT

Directrice Communication depuis novembre 2016, membre du Comité exécutif depuis octobre 2019.

De nationalité suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Bachelor of Science in Business Administration de l'Université Internationale de Monaco.
- ▶ Elle effectue la majeure partie de sa carrière en Suisse dans le domaine de la communication et du marketing. Après plusieurs expériences dans le secteur du luxe (en particulier groupes Lancaster et Hermès) entre 1994 et 2000, elle rejoint JP Morgan à Genève où elle exerce notamment des responsabilités en front-office.

- ▶ En 2004, elle rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Responsable de la Communication et du Marketing pour la division Wealth Management pour le Royaume- Uni et l'Europe.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

OLIVIER DE KONING

Directeur Financier et membre du Comité exécutif depuis janvier 2019.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- ▶ Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB.
- ▶ En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets.

- ▶ En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du Groupe CACIB.
- ▶ En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse)

OLIVIER HAROU

**Directeur des Risques et Contrôle Permanent ,
Chief Risk Officer et membre du Comité exécutif
depuis le 1^{er} août 2021. De nationalité française.**

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'une maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières et d'un DESS « Marchés financiers et marchés de matières premières » de l'Université Paris IX Dauphine.
- ▶ Entré en 1986 à la Banque Indosuez et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il travaille 10 années dans les activités de marché, à New-York et à Paris, comme responsable trading produits dérivés. Il rejoint le département des risques en 1996. Il est nommé en 1999 responsable des risques à Londres

chez CALYON Londres pour devenir en 2004 Deputy Chief Risk Officer de CACIB Londres.

- ▶ En 2010, il est détaché auprès de CLSA à Hong Kong en qualité de Chief Risk Officer. En 2011, il devient chargé de mission sur le Plan de Transformation auprès de la Direction Générale de CACIB.
- ▶ En Octobre 2014, il est nommé Responsable des Risques et Contrôle Permanent pour la région Asie Pacifique à Hong Kong SAR.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ aucun

ALINE KLEINFERCHER

**Directrice des Ressources Humaines et
membre du Comité exécutif depuis septembre
2011. De nationalité suisse.**

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'un Master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- ▶ Après avoir été juriste au sein du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle devient Directrice de leur Département juridique. Elle rejoint ensuite la banque Lombard

Odier, où elle prend la direction du Service de Lutte contre le Blanchiment. Elle oriente sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines auprès de la Banque Pictet & Cie en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. Elle rejoint ensuite la banque UBS en tant que Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'au 31 décembre 2019, puis dès le 1 mai 2020).

JÉRÔME LALOURCEY

Chief Operating Officer depuis octobre 2017, membre du Comité exécutif depuis février 2012.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion Paris.
- ▶ Il entre au service de la Banque en mai 2011 comme Responsable de l'État-Major Banque Privée. Il devient ensuite en février 2012 Responsable de l'État-Major du CEO et du département d'Optimisation et Transformation de l'Organisation. Il supervise désormais également les départements Organisation et Maîtrise d'Ouvrage, Transformation et Innovation Digitale, Sécurité de

l'Information, Information Technique, Governance & Regulatory, Client Data Quality & Services, ainsi que Services Généraux et Opérations. Il a occupé précédemment le poste de COO de la succursale de CACIB à Londres et de Directeur Financier de la Banque Saudi Fransi (BSF) à Riyad. Il a également travaillé en tant que Chef d'État-Major du Responsable mondial des Marchés de Capitaux de CACIB à Paris.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Aucun

OMAR SHOKUR

Chief Executive Asia et responsable de la succursale de Singapour depuis le 1^{er} juillet 2019. Membre du Comité exécutif depuis avril 2017.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Ingénieur de formation, il possède un Master en Mathématiques de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), diplôme qu'il a obtenu conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston en 2001. Il détient également un MBA de l'IMD Business School de Lausanne (2006).
- ▶ Il entre en 2001 au service de la Banque, au sein du Département de l'équipe du Organisation en charge des projets stratégiques et opérationnels visant à appuyer le développement de la Banque. Intégré dès 2007 à CACIB à Londres, il se concentre ensuite sur la structuration/vente de produits dérivés sur matières premières.

Il exerce par la suite cette activité en tant que responsable des dérivés sur matières premières, au sein de la salle des marchés à Genève.

- ▶ En 2010, il prend la Direction de la Zone Intermédiaires Financiers à Genève, responsabilité qui s'étend en 2014 à l'ensemble des activités liées à cette clientèle pour la Suisse et l'Asie.
- ▶ En avril 2017, il est nommé Directeur Markets, Investment & Structuring et assume cette fonction jusqu'au 30 juin 2019.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

HUBERT VIEILLE-CESSAY

Directeur des Risques et Contrôle Permanent et membre du Comité exécutif depuis septembre 2015. Chief Risk Officer du 28 juin 2018 au 30 juin 2021. De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- ▶ Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Nancy II et diplômé de HEC Paris.
- ▶ Entré en 1981 au Crédit Lyonnais et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il devient Head Project Finance and Syndication au Crédit Lyonnais Hong Kong en 1997. Il rejoint Crédit Lyonnais Bank Polska en 2001 dont il est nommé Président du Comité de Direction.
- ▶ En 2006, il intègre Crédit Agricole Corporate & Investment Bank

à Paris en tant que Responsable Contrôle Permanent & Risques Opérationnels.

- ▶ En janvier 2008, il est nommé Responsable Risques pour la région Asie Pacifique à Hong Kong SAR. Il occupe ensuite le poste de Responsable des Risques et Contrôle Permanent à New York pour la région Amériques dès avril 2010.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- ▶ Aucun

2.4.2. Rémunérations et programmes de participation pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non-salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2021 a été fixée à CHF 30'000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10'000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5'000.

c) Membres du Comité exécutif

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération du groupe Indosuez Wealth Management en 2021, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par une société spécialisée auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité exécutif de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré,

imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres du Comité exécutif. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 « Systèmes de rémunération » et des directives Capital Requirements Directive IV (CRD IV) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres du Comité exécutif se décompose entre une partie non-différée et une partie différée sur minimum 4 ans. La rémunération variable différée est acquise par tranches et est constituée au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres du Comité exécutif à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité exécutif.

2.4.3. Organe de révision externe et société d'audit prudentiel

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Philippe Bochud assume la fonction de réviseur responsable depuis l'exercice 2015. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 1'682'320.84 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2021

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez(Switzerland)SA a versé un montant total de CHF 109'000 hors TVA, au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2021.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 28 septembre 2021 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 29 septembre 2021. Les résultats de l'audit des comptes annuels 2021 ont été présentés et discutés au Comité d'Audit et des Risques le 24 mars 2022, ainsi qu'au Conseil d'administration le 25 mars 2022.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité exécutif et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

CHIFFRES *clés*

BILAN (en millions de CHF)	31.12.2021	31.12.2020	Variation en %
Total du bilan	18 275	16 064	+13,8
RÉSULTATS (en millions de CHF)			
	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation en %
Revenus d'intérêts	98,6	76,5	+28,9
Commissions	185,3	186,6	-0,7
Résultat de négoce	53,0	57,0	-7,1
Autres résultats ordinaires	15,0	13,8	+8,6
Total des produits (revenu d'exploitation)	351,9	333,9	+5,4
Charges de personnel	-184,9	-192,6	-4,0
Autres charges d'exploitation	-106,1	-108,7	-2,4
Résultat brut	60,9	32,5	+87,3
Amortissements et corrections de valeurs	-26,8	-54,1	-50,5
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	0,0	-0,1	-100
Impôts	-6,0	1,8	-431,3
Résultat de la période	28,1	-19,8	-241,7
(en millions de CHF)			
	31.12.2021	31.12.2020	Variation en %
Avoirs administrés (fortune totale)	40 608	39 311	3,3
Effectif total	930	930	-

Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité
selon circulaire FINMA 2016/1 (en millions de CHF)

Exercice 2021 Exercice 2020

	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 525,0	1 531,5
Fonds propres de base (T1)	1 525,0	1 531,5
Fonds propres pris en compte (total)	1 855,9	1 862,4
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	9 954,2	8 724,9
Exigences minimales de fonds propres	796,3	698,0
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	15,3%	17,6%
Ratio de fonds propres de base (%)	15,3%	17,6%
Ratio de fonds propres globaux (%)	18,6%	21,3%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,3%	11,6%
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	21 499,0	19 289,8
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	7,1%	7,9%
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 900,5	3 288,5
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 469,4	1 349,9
Ratio de liquidité, LCR (en %)	197%	244%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 667,4	3 204,9
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 551,5	1 389,5
Ratio de liquidité, LCR (en %)	172%	231%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 618,2	2 884,1
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 413,0	1 282,8
Ratio de liquidité, LCR (en %)	185%	225%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2 943,2	2 965,1
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 441,3	1 630,8
Ratio de liquidité, LCR (en %)	204%	182%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	10 300,0	9 571,3
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	7 931,5	7 404,9
Ratio de financement, NSFR (en %)	130%	129%



NOS IMPLANTATIONS

actives

SIÈGE SOCIAL

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

SUCCURSALES

Hong Kong

29th Floor, Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong SAR
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lausanne

Chemin de Bérée 46-48
1010 Lausanne
Suisse
Tél. +41 58 321 50 00
Fax. +41 59 321 51 00

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street - Al Muhairy
Center, Office Tower, 5th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515
Fax. + 971 2 631 2500

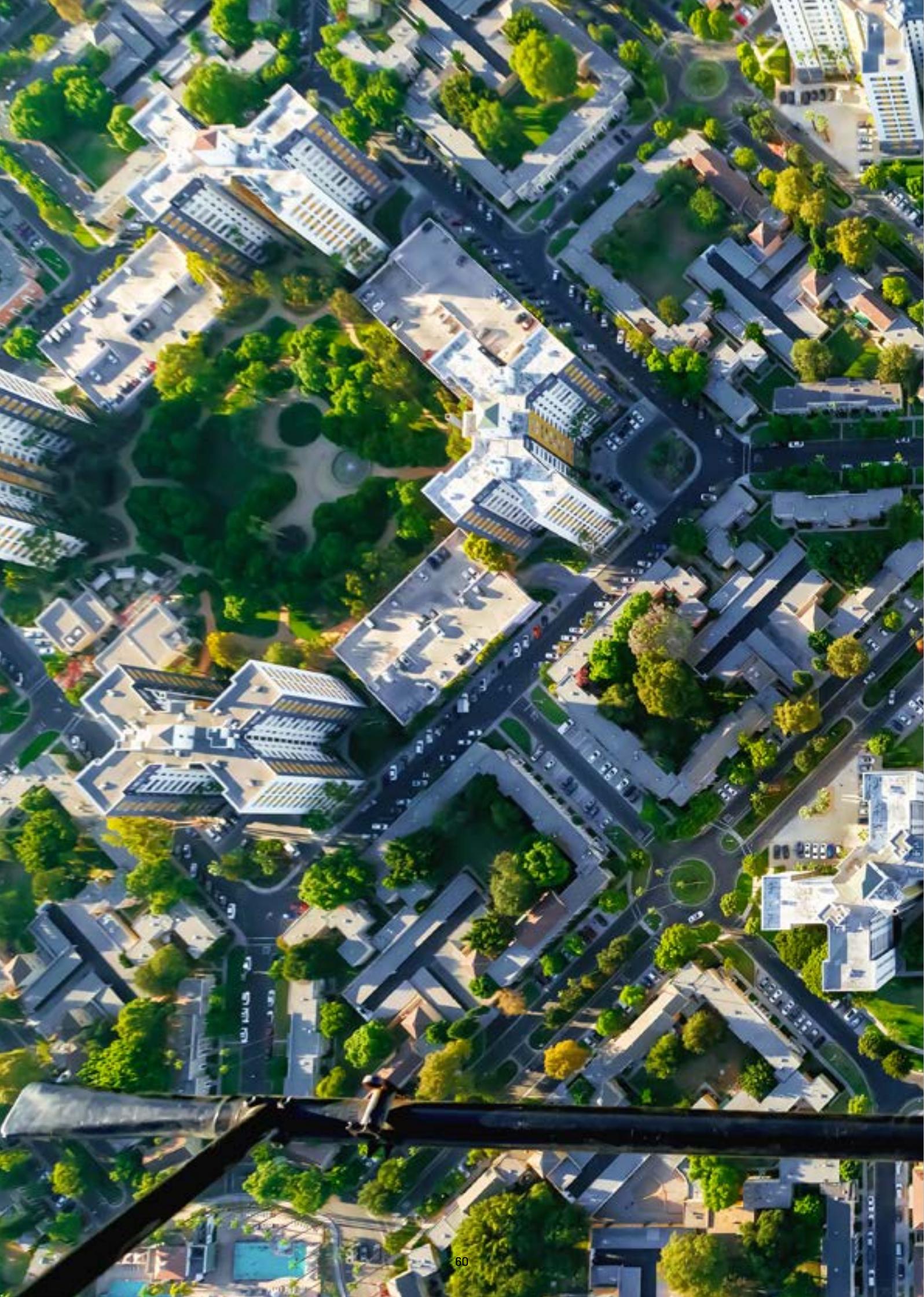
Dubaï

The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubaï
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80



04

*Comptes annuels
CA Indosuez (Switzerland) SA*





1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités	1 787 711	1 838 057
Créances sur les banques	5 429 193	3 379 941
Créances résultant d'opérations de financement de titres	58 038	41 188
Créances sur la clientèle	8 538 370	7 854 505
Créances hypothécaires	562 975	594 441
Opérations de négoce	90	1 097
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	136 895	219 767
Immobilisations financières	1 405 691	1 759 751
Comptes de régularisation	101 126	98 642
Participations	32 360	30 203
Immobilisations corporelles	177 591	183 925
Valeurs immatérielles	15 741	17 653
Autres actifs	29 398	44 393
Total Actifs	18 275 179	16 063 563
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements envers les banques	4 198 589	3 670 492
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12 070 223	10 331 378
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	149 114	245 214
Comptes de régularisation	77 864	78 031
Autres passifs	5 651	5 053
Provisions	173 958	144 064
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	19 400
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	106 911
Bénéfice reporté	38 163	67 993
Résultat de la période	28 103	-19 829
Total Passifs	18 275 179	16 063 563
Total des engagements subordonnés	260 000	260 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements conditionnels	4 308 954	2 942 080
Engagements irrévocables	1 695 943	1 411 436
Crédits par engagement	1 382 165	1 081 515

2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

(en milliers de CHF)

Exercice 2021 Exercice 2020

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	97 155	126 351
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	240	643
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	748	5 803
Charges d'intérêts	-596	-25 315
Résultat brut des opérations d'intérêts	97 547	107 482
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	1 129	-30 989
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	98 676	76 493
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	155 310	161 067
Produit des commissions sur les opérations de crédit	35 442	31 809
Produit des commissions sur les autres prestations de service	29 134	30 794
Charges de commissions	-34 580	-37 107
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	185 306	186 563
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	53 003	57 031
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	153	159
Produit des participations	2 313	3 472
Résultat des immeubles	1 524	1 339
Autres produits ordinaires	11 171	11 391
Autres charges ordinaires	-93	-2 553
Sous-total Autres résultats ordinaires	15 068	13 808
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-184 902	-192 632
Autres charges d'exploitation	-106 175	-108 742
Sous-total Charges d'exploitation	-291 077	-301 374
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-13 980	-14 556
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-12 848	-39 542
Résultat opérationnel	34 148	-21 577
Produits extraordinaires	11	-
Charges extraordinaires	-10	-63
Impôts	-6 046	1 811
Résultat de la période	28 103	-19 829

3. ETAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	1 025 946	388 910	106 911	19 400	67 993	-19 829	1 589 331
Répartition du bénéfice 2020	-	-	-	-	-19 829	19 829	-
Utilisation réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-7 653	-	-	-7 653
Dividende	-	-	-	-	-10 000	-	-10 000
Résultat de la période	-	-	-	-	-	28 103	28 103
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 025 946	388 910	106 911	11 747	38 164	28 103	1 599 781

4. ANNEXES

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse au Liban et à Hong-Kong, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération, qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs. Par ailleurs, les enveloppes de rémunération variable annuelle sont fixées en tenant compte de l'ensemble des risques, du coût du capital et du coût de liquidité.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple.

La rémunération variable annuelle rétribue la performance des collaboratrices et collaborateurs, qui est appréciée au regard de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. En cas de performance insuffisante ou de non-respect des règles ou procédures internes, le non-paiement de la rémunération variable est possible.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les rémunérations variables annuelles des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment des résultats des entités, unités ou départements dont ils valident ou vérifient les opérations et tiennent compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole, pour le personnel identifié au sens de la Directive CRD V, si un bonus supérieur à EUR 50'000 ou représentant plus d'un tiers de la rémunération globale est attribué à une collaboratrice ou un collaborateur, le paiement d'une partie du bonus est différé sur une durée de minimum quatre ans. Pour le personnel non identifié, touchant un bonus supérieur à EUR 120'000 la durée du différé est de trois ans.

Le bonus différé est acquis par tranches, payé en cash et constitué au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. Toute rémunération différée peut être réduite, supprimée ou soumise à restitution, sous réserve des conditions des plans de rémunération différée.

La catégorie Senior Management se compose du CE (Chief Executive), des Alternate CE's (Head of MIS et COO), du Head of Risk, du Head of Internal Audit et du Head of Compliance. La catégorie Key Personnel se compose du personnel identifié au sens de la Directive CRD V qui n'est pas inclus dans la catégorie Senior Management.

Concernant l'exercice 2021, pour le Senior Management (6 personnes) et le Key Personnel (2 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 24,6 millions et leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 4,3 millions (dont HKD 3,1 millions sont payables en cash et HKD 1,2 millions payables de manière différée sur 4 années). Le solde de leur rémunération différée au titre des exercices 2018 à 2020 s'élevait à HKD 7,8 millions. Les montants de rémunération différée sont exprimés en valeur à la date d'attribution et sont entièrement soumis à des ajustements ex post explicites et implicites.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucun bonus garanti, indemnité à l'engagement ou indemnité de départ n'a été versé en 2021.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2020/1 « Comptabilité-banques » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le boucllement individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse car la société mère Crédit Agricole S.A. publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations

de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase »/ « reverse-repurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles.

Pour les créances non compromises, des corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement

soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la

couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

- | | |
|---|----------|
| • tablettes informatiques et téléphones mobiles | 3 ans |
| • véhicules et parc informatique | 5 ans |
| • agencement et installations | 5 ans |
| • unité centrale du système informatique | 5 ans |
| • aménagement des locaux | 10 ans |
| • immeubles à usage de la Banque (1.5% par année) | 66.5 ans |

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs matérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles et Goodwill

Les valeurs immatérielles sont acquises et sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années.

Elles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation des valeurs immatérielles à 7 ans.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill », correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti sur sa durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

La Banque examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et

« Engagements irrévocables », pour lesquels aucune provision n'a été constituée à la suite de l'impossibilité pour le débiteur de faire face à ses engagements futurs, des provisions pour pertes attendues sont constituées. Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique

« charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2 Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent, avec les exceptions suivantes.

Le 1^{er} janvier 2020, la nouvelle ordonnance de la FINMA sur les comptes ainsi que la nouvelle circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité – Banques » entièrement révisée sont entrées en vigueur.

Ces dispositions requièrent à partir du 1^{er} janvier 2021 la constitution de corrections de valeur pour risques de défaillance sur les créances non compromises et la constitution de provisions pour risques sur les opérations hors bilan, sauf pour les éventuelles positions pour lesquelles une provision a été constituée en raison d'une sortie de fonds probable et estimable de manière fiable.

Les méthodes d'identification des risques de défaillance et de détermination du besoin de provisions sont expliquées en détail dans l'annexe sous la section 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Les corrections de valeur et provisions nécessaires pour les pertes attendues sur les créances et engagements non compromis au 31 décembre 2021 s'établissent à CHF 7'653'000. Elles ont été intégralement constituées sur l'exercice 2021 par prélèvement sur les réserves pour risques bancaires généraux.

4.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

4.2.4. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échü depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.5. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2021		2020	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1,0361	1,0790	1,0853	1,0708
USD	0,9167	0,9153	0,8824	0,9361
SGD	0,6772	0,6810	0,6671	0,6781
HKD	0,1175	0,1177	0,1138	0,1204

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques de portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CACIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CACIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille

de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilanciaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasse de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez(Switzerland)SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés
- Des transferts du risque (assurance)
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie
- Les recommandations d'audit interne et externe
- Les provisions pour incidents opérationnels
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

Externalisation d'activités

Les principales activités externalisées de la Banque sont celles relatives au développement et à la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune. Ces activités sont externalisées auprès de la société Azqore SA, société du groupe CA Indosuez Wealth Management.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore SA et la Banque afin de gérer

efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentielles.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

Les autres sous-traitants font l'objet d'une surveillance conforme aux dispositions légales.

4.3.5 Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de correction de valeur

Surveillance

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur et provisions adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur et provisions sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

La Banque comptabilise également des corrections de valeur et des provisions au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti (créances bancaires (hors Groupe Crédit Agricole, ci-après « le Groupe »), créances clientèle, créances hypothécaires, titres de dette);
- les engagements de financement;
- les engagements de garantie.

La Banque s'adosse au modèle défini par Crédit Agricole CIB (ci-après « CACIB ») pour le calcul des ECL.

Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis de la Banque.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- 1^{ère} étape (Bucket 1) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), la Banque comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;

- 2^{ème} étape (Bucket 2): si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, la Banque comptabilise les pertes attendues à maturité;

- 3^{ème} étape (Bucket 3): dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, la Banque comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en Bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en Bucket 2, puis en Bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

Définition du défaut

Un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;

- la Banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sureté.

Un encours en défaut (Bucket 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur ;

- un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance ;

- l'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'un ou de plusieurs facteurs que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagés dans d'autres circonstances ;

- la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur ;

- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières ;

- l'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après une période d'observation qui permet de valider que le débiteur n'est plus en situation de défaut (appréciation par la Direction des Risques).

La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). Le calibrage de l'ECL est calculé selon la probabilité de défaut (« PD »), les pertes en cas de défaut (« LGD ») et l'exposition (« EAD »).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La Direction des Risques de CACIB est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours au sein du Groupe.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (Forward Looking).

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance dans les 12 mois.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Dégradation significative du risque de crédit

La Banque doit apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit la Banque à classer ses opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur deux niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus quantitatifs et qualitatifs Groupe;

- un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par la Banque sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Bucket 2 (bascule de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Un algorithme de détermination de la dégradation significative est appliqué à chaque exposition comme suit :

- si l'exposition est un titre obligataire émis par un émetteur dont la note interne est supérieure ou égale à C- (sur une échelle allant de A+ à F), alors l'exposition est affectée au Bucket 1,
- sinon, l'exposition est placée en Bucket 2 si au moins l'une des conditions suivantes est vérifiée :
 - la contrepartie de l'exposition est notée E ou E-,
 - l'exposition est en impayé de plus de 30 jours,
 - l'exposition est sous supervision spéciale,
 - l'exposition est renégociée (ou en période probatoire),
 - l'exposition est non performante,
 - la dégradation relative de l'exposition depuis l'origine est jugée significative
 - la sévérité cumulée due au scénario forward looking.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).

Si certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne sont pas identifiables au niveau d'un

instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers. Concernant le Métier Wealth Management, les contreparties de type personnes physiques ou sociétés patrimoniales portant des encours de moins 3 MEUR sont agrégées entre autres par rating et pays de risque.

Pour les titres, CACIB utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit en-deçà duquel les expositions sont classées en Bucket 1 et dépréciées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notes « Investment Grade », en date d'arrêt, sont classés en Bucket 1 et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notes « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêt, font l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et sont classés en Bucket 2 (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (Bucket 3).

4.3.7 Evaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicielle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D’AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D’INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L’UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s’appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d’intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d’un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque conclut des contrats d’instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d’intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l’instrument de couverture et l’opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l’objectif de l’opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l’effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,
- Il existe un rapport économique étroit entre l’opération de base et l’opération de couverture,
- Les variations de valeur de l’opération de base et celle de l’opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l’efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l’option de la juste valeur ».

4.5. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DURANT L’EXERCICE 2021

Aucun événement significatif n’est survenu durant l’exercice 2021.

4.6. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Les conditions de marché extraordinaires en raison du conflit entre la Russie et l’Ukraine sont suivis attentivement par CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les organes dirigeants de la Banque sont constamment informés de la situation et des rapports sont régulièrement envoyés à la FINMA.

Ces événements sont des situations apparues postérieurement à la date du bilan. Ils ne requièrent donc pas un ajustement des états financiers au 31 décembre 2021.

4.7. DÉMISSION DE L’ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L’Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme Organe de Révision de la Banque. L’Organe de Révision ne s’est pas démis de son mandat avant terme.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.1 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	58 038	41 188
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	-
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	55 648	39 437
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

5.2 COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	6 165	5 422 676	3 277 570	8 706 411
Créances hypothécaires	562 975	1 151	-	564 126
- immeubles d'habitation	501 244	-	-	501 244
- immeubles commerciaux	61 327	-	-	61 327
- autres	404	-	-	404
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	569 140	5 423 827	3 277 570	9 270 537
Année précédente	610 560	5 253 286	2 738 617	8 602 463
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	569 140	5 254 635	3 277 570	9 101 345
Année précédente	609 326	5 101 003	2 738 617	8 448 946
Hors bilan				
Engagements conditionnels		1 061 775	3 247 179	4 308 954
Engagements irrévocables	1	279 450	1 416 492	1 695 943
Crédits par engagements		20 821	1 361 344	1 382 165
Total du hors bilan				
Année de référence	1	1 362 046	6 025 015	7 387 062
Année précédente	60	780 651	4 654 320	5 435 031
Créances compromises				
(en milliers de CHF)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	198 417	29 477	168 940	164 756
Année précédente	273 232	96 595	176 637	153 517

5.3 OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Produits structurés	90	1 097
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	90	1 097
Total des opérations de négoce	90	1 097

5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	4 956	4 803	555 233	43 309	46 975	5 479 912
	options (OTC)	-	-	-	-	-	-
	Total	4 956	4 803	555 233	43 309	46 975	5 479 912
Devises/métaux précieux	contrats à terme	29 771	29 270	4 763 047	5 860	15 064	2 158 548
	dont internes	-	-	-	-	-	-
	futures	-	-	-	-	-	-
	options (OTC)	31 317	31 320	3 068 626	-	-	-
	Total	61 088	60 590	7 831 673	5 860	15 064	2 158 548
Titres de participation/Indices	options (OTC)	21 682	21 682	240 763	-	-	-
	Total	21 682	21 682	240 763	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	78 990	-	-	-
	dont internes	-	-	1 357	-	-	-
	Total	-	-	78 990	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	87 726	87 075	8 706 659	49 169	62 039	7 638 460
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	87 726	87 075	8 706 659	49 169	62 039	7 638 460
	Année précédente	152 485	150 743	11 825 549	67 282	94 471	7 639 794
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	152 485	150 743	11 825 549	67 282	94 471	7 639 794
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					136 895	149 114	
Année précédente					219 767	245 214	
Répartition selon les contreparties					Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)					-	74 145	62 750

5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres de créance	1 204 802	1 571 696	1 203 781	1 575 857
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1 204 802	1 571 696	1 203 781	1 575 857
Titres de participation	15 417	1 505	15 417	1 505
<i>dont participations qualifiées</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	185 472	186 550	185 472	186 550
Total	1 405 691	1 759 751	1 404 670	1 763 912
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 015 754	1 410 011	1 014 908	1 413 160

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	1 137 656	67 146

5.6 PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	Année de référence								Valeur comptable à la fin de l'année de référence
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	
Autres participations sans valeur boursière	98 227	-68 024	30 203	-	2 157	-	-	-	32 360
Total des participations	98 227	-68 024	30 203	-	2 157	-	-	-	32 360

Investissements et désinvestissements intervenues au cours de l'année 2021 : Se référer à l'annexe 5.7

5.7 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	308 764	5	5	5
Komgo SA	Genève	Développement d'une palatoforme Blockchain	CHF	35 374	7	5	7
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL en liquidation	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100	100	100

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2021:

- Le 30 juin 2021 Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a procédé à une augmentation de capital-actions qui passe de CHF 306.5 millions à CHF 308.8 millions. La Banque a souscrit à cette augmentation et son pourcentage de part de détention reste inchangé à 5% au 31.12.2021.
- Le capital-actions de Komgo SA a été augmenté durant le premier semestre 2021. Celui-ci se fixe désormais à CHF 35.4 millions contre CHF 24.9 millions au 31.12.2020. La Banque a souscrit à cette augmentation pour un montant nominal de CHF 2 millions. La part de détention passe de 6.7% au 31.12.2020 à 7% au 31.12.2021.
- CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL est en phase de liquidation.

5.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-61 846	163 348	-	-	-	-3 018	-	160 330
Autres immobilisations corporelles	94 599	-74 022	20 577	-	1 456	-	-4 772	-	17 261
Total des immobilisations corporelles	319 793	-135 868	183 925	-	1 456	-	-7 790	-	177 591

Leasing opérationnel

Engagements de leasing non inscrits au bilan (en milliers de CHF)

CA Indosuez (Switzerland) SA n'a pas d'engagement de leasing opérationnel non-inscrits au bilan à la date du 31.12.2021 (situation identique au 31.12.2020).

5.9 VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Goodwill	28 787	-17 752	11 035	-	200	-5 877	5 358
Autres valeurs immatérielles	6 835	-217	6 618	4 078	-	-313	10 383
Total des valeurs immatérielles	35 622	-17 969	17 653	4 078	200	-6 190	15 741

L'écart de conversion sur la valeur d'acquisition du goodwill est présenté sous désinvestissements.

5.10 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Compte de compensation	4 820	19 985	-	-
Opérations bancaires internes	17	185	26	1 082
Impôts indirects	22 736	20 800	3 251	3 794
Autres actifs et autres passifs	1 825	3 423	2 374	177
Total	29 398	44 393	5 651	5 053

5.11 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	113 272	-	113 698	-
Autres actifs**	1 419	-	1 556	-
Total des actifs nantis/cédés	114 691	-	115 254	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserments de liquidités de la Banque nationale suisse.

** Le poste autres actifs est constitué de garanties de loyer.

5.12 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	74 836	96 641
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1 228	455
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	76 064	97 096

5.13 SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel »	
	2021	2020
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	13 472	14 472

Réserves de contributions de l'employeur (RCE) :

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage / Engagement économique provenant d'un excédent de couverture / découvert :

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2020	31.12.2019
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	109,6%	105,9%

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2021. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.16 CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(en milliers de CHF)	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	7 541	-4 970	1 990	-252	-	-	-2 314	1 995
dont provisions pour engagements probables sur créances compromises	7 541	-4 970	-	-252	-	-	-2 314	5
dont corrections de valeur pour pertes attendues	-	-	1 990	-	-	-	-	1 990
Provisions pour autres risques d'exploitation	54 033	-7 231	-	1 270	-	42 050	-649	89 473
Autres provisions	82 490	-	-	-	-	-	-	82 490
Total des provisions	144 064	-12 201	1 990	1 018	-	42 050	-2 963	173 958
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-7 653	-	-	-	-	11 747
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	153 890	-4 003	5 663	5 585	7 334	26 115	-24 165	170 419
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	153 890	-4 003	-	5 585	7 334	26 115	-24 165	164 756
dont corrections de valeur pour pertes attendues	-	-	5 663	-	-	-	-	5 663

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement.

Les autres provisions comprennent les réserves latentes.

Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

Les indemnités attendues des sociétés d'assurance ont été enregistrées à l'actif du bilan sous la rubrique "Comptes de régularisation" et ont été créditées dans le compte de résultat sous la rubrique "Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes".

5.17 CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946
dont libérées	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946
Total du capital social	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946	1 025 946

5.19 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Participants qualifiés	1 009 609	475 525	2 174 361	934 695
Sociétés du Groupe	45 550	55 396	7 066	4 695
Sociétés liées	3 923 054	2 493 148	987 657	1 840 595
Affaires d'organes	135	171	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	Année de référence		Année précédente	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

En 2021, le Groupe a procédé à une fusion modifiant la structure de l'actionariat entre la holding CA Indosuez Wealth (Group) SA, Paris et CA Indosuez Wealth (France) SA, Paris qui devient de ce fait CA Indosuez, Paris.

5.21 PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts de capital

A la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Réserves légales non distribuables	495 821	495 821
Total des réserves légales non distribuables	495 821	495 821

5.23 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	ÉCHU						Immobilisé	Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 787 711	-	-	-	-	-	-	1 787 711
Créances sur les banques	505 122	-	2 934 394	320 024	1 217 098	452 555	-	5 429 193
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	58 038	-	-	-	-	58 038
Créances sur la clientèle	-	551 943	6 752 834	978 772	111 770	143 051	-	8 538 370
Créances hypothécaires	-	906	119 007	36 208	174 368	232 486	-	562 975
Opérations de négoce	90	-	-	-	-	-	-	90
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	136 895	-	-	-	-	-	-	136 895
Immobilisations financières	193 555	-	537 934	255 841	288 413	129 948	-	1 405 691
Année de référence	2 623 373	552 849	10 402 207	1 590 845	1 791 649	958 040	-	17 918 963
Année précédente	2 695 465	572 911	7 967 814	1 470 234	1 753 928	1 228 395	-	15 688 747
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	279 511	-	3 132 430	526 648	-	260 000	-	4 198 589
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 333 881	-	1 597 153	139 189	-	-	-	12 070 223
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	149 114	-	-	-	-	-	-	149 114
Année de référence	10 762 506	-	4 729 583	665 837	-	260 000	-	16 417 926
Année précédente	9 790 629	-	3 632 163	564 292	-	260 000	-	14 247 084

5.24 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2021		31.12.2020	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	1 740 483	47 228	1 716 193	121 864
Créances sur les banques	2 134 952	3 294 241	2 482 850	897 091
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	58 038	-	41 188
Créances sur la clientèle	3 154 162	5 384 208	2 613 902	5 240 603
Créances hypothécaires	97 726	465 249	98 050	496 391
Opérations de négoce	-	90	-	1 097
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	8 691	128 204	13 431	206 336
Immobilisations financières	363 741	1 041 950	584 133	1 175 618
Comptes de régularisation	97 907	3 219	91 705	6 937
Participations	32 360	-	30 203	-
Immobilisations corporelles	177 024	567	183 108	817
Valeurs immatérielles	10 383	5 358	6 618	11 035
Autres actifs	19 518	9 880	42 455	1 938
Total Actifs	7 836 947	10 438 232	7 862 648	8 200 915

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2021		31.12.2020	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	80 281	4 118 308	126 906	3 543 586
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3 030 859	9 039 364	1 668 316	8 663 062
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4 855	144 259	8 919	236 295
Comptes de régularisation	55 523	22 341	55 567	22 464
Autres passifs	5 630	21	3 931	1 122
Provisions	158 377	15 581	128 812	15 252
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	19 400	-
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	106 911	-
Bénéfice reporté	38 163	-	67 993	-
Résultat de la période	20 678	7 425	-30 406	10 577
Total Passifs	4 927 880	13 347 299	3 571 205	12 492 358

5.25 ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2021		31.12.2020	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	13 219 952	72,3	10 683 605	66,5
dont : Suisse	7 836 948	42,9	7 862 648	48,9
France	3 428 612	18,8	1 080 196	6,7
Royaume-Uni	440 243	2,4	546 451	3,4
Afrique	95 397	0,5	49 537	0,3
Amérique du Nord	167 947	0,9	124 421	0,8
Amérique du Sud	30 750	0,2	61 683	0,4
Asie	3 692 811	20,2	4 038 714	25,2
dont : Singapour	1 760 630	9,6	1 691 482	10,5
Hong Kong	638 297	3,5	793 029	4,9
Japon	88 819	0,5	369 809	2,3
Caraiïbes	935 720	5,1	952 876	5,9
Océanie	132 602	0,7	152 727	1,0
Total des actifs	18 275 179	100,0	16 063 563	100,0

5.26 TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2021		31.12.2020	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	7 408 612	66,8	5 270 290	60,4
2 - Risque faible	CP 2	198 904	1,8	270 672	3,1
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	2 456 563	22,2	2 396 624	27,5
4 - Risque important	CP 5	265 589	2,4	167 359	1,9
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	628 619	5,7	466 900	5,4
Sans notation	CP 0	124 547	1,1	149 521	1,7
Total		11 082 834	100,0	8 721 366	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 739 526	692	151	9 892	37 346	104	1 787 711
Créances sur les banques	3 794 597	785 834	509 262	-7 517	3 853	343 164	5 429 193
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	58 038	-	-	-	-	58 038
Créances sur la clientèle	665 422	1 339 923	5 368 936	89 545	403 576	670 968	8 538 370
Créances hypothécaires	124 014	253 795	28 494	95 986	11 703	48 983	562 975
Opérations de négoce	-	-	90	-	-	-	90
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	21 136	22 373	65 897	1 100	8 426	17 963	136 895
Immobilisations financières	169 967	330 035	100 950	485 134	4 698	314 907	1 405 691
Comptes de régularisation	52 787	32 007	5 399	6 337	2 785	1 811	101 126
Participations	32 360	-	-	-	-	-	32 360
Immobilisations corporelles	177 024	-	-	288	279	-	177 591
Valeurs immatérielles	10 383	-	-	5 358	-	-	15 741
Autres actifs	22 715	30	87	5 425	873	268	29 398
Total des actifs bilantaires	6 809 931	2 822 727	6 079 266	691 548	473 539	1 398 168	18 275 179
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	791 667	1 570 521	4 730 080	148 146	64 014	2 715 014	10 019 442
Total Actifs	7 601 598	4 393 248	10 809 346	839 694	537 553	4 113 182	28 294 621
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	2 379 600	59 736	1 265 784	23	1 983	491 463	4 198 589
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	523 693	2 967 605	6 545 282	339 476	155 877	1 538 290	12 070 223
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	33 723	30 771	41 722	637	8 603	33 658	149 114
Comptes de régularisation	48 391	2 883	6 127	10 833	7 832	1 798	77 864
Autres passifs	3 247	2 357	16	21	-	10	5 651
Provisions	103 326	2 166	68 265	-	1	200	173 958
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	-	-	-	-	11 747
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	106 911	-	-	-	-	-	106 911
Bénéfice reporté	38 163	-	-	-	-	-	38 163
Résultat de la période	20 678	-	-	6 272	1 153	-	28 103
Total des passifs bilantaires	4 684 335	3 065 518	7 927 196	357 262	175 449	2 065 419	18 275 179
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2 916 213	1 327 854	2 882 911	482 911	362 257	2 047 296	10 019 442
Total passifs	7 600 548	4 393 372	10 810 107	840 173	537 706	4 112 715	28 294 621
Position nette par devise	1 050	-124	-761	-479	-153	467	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.28 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	3 022 201	2 174 873
Garanties de prestation de garantie et similaires	1 262 700	724 299
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	24 053	42 908
Total des engagements conditionnels	4 308 954	2 942 080

5.29 CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Engagements résultant de paiements différés	1 382 165	1 081 515
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	-	-
Total des crédits par engagement	1 382 165	1 081 515

5.30 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	687	16 451
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	2 143 672	2 438 973
Crédits fiduciaires	440	424
Total des opérations fiduciaires	2 144 799	2 455 848

5.31 AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	2 857	2 731
Autres avoirs administrés	37 751	36 580
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	40 608	39 311

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2021	31.12.2020
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) initiaux	39 311	40 534
Apports(+)/ retraits(-) nets d'argents frais	205	293
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	1 092	-1 510
Autres effets	-	-6
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) finaux	40 608	39 311
Apports/retraits nets d'argent frais	205	293
- métier Gestion de Fortune	-1 039	379
- métier Gestion de Fortune	1 244	-85

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque.

Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs "more-than-custody-only" sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de "global custodian" envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.32 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Gestion de fortune	34 425	33 508
Marché de capitaux	17 835	22 630
ITB (International Trade & Transaction Banking)	743	893
Total du résultat des opérations de négoce	53 003	57 031

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Instruments de taux	-	-
Devises	53 003	57 031
Matières premières/métaux précieux	-	-
Total du résultat de négoce	53 003	57 031
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	18 838	11 324
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	-13 894	-12 339

5.34 CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	151 589	157 493
Prestations sociales	29 326	31 267
Autres charges de personnel	3 987	3 872
Total des charges du personnel	184 902	192 632

5.35 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Coût des locaux	11 902	11 259
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	71 493	69 534
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	237	834
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 791	1 564
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	1 682	1 444
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	109	120
Autres charges d'exploitation	20 752	25 551
Total des autres charges d'exploitation	106 175	108 742

5.36 PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2021 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les corrections de valeur et provisions nécessaires pour les pertes attendues sur les créances et engagements non compromis au 31.12.2021 s'établissent à CHF 7 653 000. Elles ont été intégralement constituées sur l'exercice 2021 par prélèvement sur les réserves pour risques bancaire généraux.

5.38 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	66 720	30 435	80 565	45 786
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5	235	388	255
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	-834	1 582	1 056	4 747
Charges d'intérêts	8 002	-8 598	-13 526	-11 789
Résultat brut des opérations d'intérêts	73 893	23 654	68 483	38 999
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	826	303	-31 595	606
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	74 179	23 957	36 888	39 605
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	102 147	53 163	111 106	49 961
Produit des commissions sur les opérations de crédit	35 362	80	31 710	99
Produit des commissions sur les autres prestations de service	26 202	2 932	29 576	1 218
Charges de commissions	-6 577	-28 003	-9 120	-27 987
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	157 134	28 172	163 272	23 291
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	32 692	20 311	44 460	12 571
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	153	-	159	-
Produit des participations	2 313	-	3 472	-
Résultat des immeubles	1 524	-	1 339	-
Autres produits ordinaires	6 966	4 205	6 453	4 938
Autres charges ordinaires	-86	-7	-2 553	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	10 870	4 198	8 870	4 938
Charges de personnel	-132 158	-52 744	-139 928	-52 704
Autres charges d'exploitation	-81 977	-24 198	-84 529	-24 213
Sous-total Charges d'exploitation	-214 135	-76 942	-224 457	-76 917
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-7 639	-6 341	-7 596	-6 960
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-12 460	-388	-39 071	-471
Résultat opérationnel	41 181	-7 033	-17 634	-3 943

5.39 IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges relatives aux impôts courants	7 989	9 449
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Dissolution de la provision d'impôts relatives aux exercices comptables précédents	-1 943	-11 260
Total des impôts	6 046	-1 811
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	-	-

REPORT DE PERTES

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Report de pertes, stock initial	30 406	-
Augmentation des reports de pertes	-	30 406
Diminution des reports de pertes	-20 678	-
Report de pertes, stock final	9 728	30 406

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2022 d'affecter le résultat de l'exercice 2021 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat de l'exercice	28 103	-19 829
Bénéfice reporté	38 163	67 993
Bénéfice au bilan	66 266	48 164
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice	-	-
Dividende	26 700	10 000
Report à nouveau	39 566	38 164
	66 266	48 164



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 63 à 96) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, télécopie : +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Josée Mercier

Genève, le 25 mars 2022

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.

En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception : Profil Design

Réalisation : La Manufacture

© Visuels : Profil Design / Shutterstock

